

Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement

In: Revue française de sociologie. 1970, 11-1. pp. 3-33.

Citer ce document / Cite this document :

Chamboredon Jean-Claude, Lemaire Madeleine. Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement. In: Revue française de sociologie. 1970, 11-1. pp. 3-33.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1970_num_11_1_1610

резюме

Шамборедон, Жан-Клод и Лемер, Маделен : Пространственная близость и социальный дистанс. Население больших ансамблей это население сформированное до этого, в котором проявлению многих его характеристик оно обязано процессу формирования резко отличающегося от такого, которое влияет только во время действия механизма рынка недвижимости. Это ведет к гетерогенному составу населения разнообразному благодаря различным формальным путям, ведущим к большому ансамблю и второстепенно, благодаря переменам наступающим при самом факте водворения в большом ансамбле. Итак, сосуществуют социальные группы, которые обыкновенно разделены пространством и в лоне которых контрасты между разными категориями сильно подчеркнуты и еще больше чем это обыкновенно встречается в среднем у населения общины.

Незнание условий формирования населения объясняет частично некоторые тенденции социологии новых единиц жилплощади к утопическому настроению с исключительным нажимом на социальность, привилегируя ее в ущерб морфологическому изучению населения.

Zusammenfassung

Jean-Claude Chamboredon, Madeleine Lemaire : Räumliche Nähe und soziale Distanz. Die Bevölkerung der städtischen Grossiedlungen ist eine vorgeformte Bevölkerung, die viele Eigentümlichkeiten ihrem Entstehungsvorgang schuldet. Dieser ist sehr verschieden von jenem, der dann stattfindet, wenn nur der Mechanismus des Immobilienmarktes in Gang gesetzt ist. — Dies führt zur Bildung einer heterogenen Bevölkerung, die diversifiziert ist, einerseits durch die verschiedenen Kanäle, die zur städtischen Grossiedlung führen und nebenbei durch die Veränderungen, die ein Niederlassen dort mit sich bringt. — So leben soziale Gruppen miteinander, die normalerweise räumlich getrennt sind und bei denen die Kontraste zwischen den verschiedenen Kategorien stark betont sind, starker als sie es normalerweise innerhalb der Bevölkerung der Gemeinde sind. — Das Verkennen der Bedingungen, die zur Bildung der Bevölkerung führen, erklärt zum Teil gewisse Tendenzen der Soziologie der neuen Wohneinheiten, die utopischen Neigungen und das ausschliessliche Betonen der Soziabilität. Diese wird zum Nachteil des morphologischen Studium der Bevölkerung bevorzugt.

Resumen

Jean-Claude Chamboredon y Madeleine Lemaire : Proximidad espacial y distancia social.

La gente que vive en los grupos de edificios elevados es una población construida de antemano que debe muchas características suyas al proceso de formación, muy diferente del que influye cuando sólo operan los mecanismos del mercado inmobiliario. Eso lleva a la constitución de una población heterogénea que diversifican los diferentes trámites de acceso al edificio y secundariamente los cambios que traen consigo la instalación en el edificio. Así pues, coexisten grupos sociales que, por lo común, están separados en el espacio y dentro de los cuales los contrastes entre categorías diferentes resultan acentuados y más profundos que en la población del municipio. El desconocimiento de las condiciones de formación de la población explica en parte ciertas tendencias de la sociología de los nuevos grupos de habitación, la corriente utópica y la insistencia exclusiva sobre la sociabilidad, privilegiada a costa del estudio morfológico de la población.

Abstract

Jean-Claude Chamboredon and Madeleine Lemaire : Spatial proximity and social distance.

The population of big housing developments is preconstructed, it owes most of its characteristics to the manner in which the population was formed. Different factors operate when the mechanisms of the housing market alone, are considered. In the housing development, a heterogeneous population is formed and their diversity depends on the means of access to the development. In this way, social groups which are usually separated spatially, coexist; the contrasts are accentuated in these housing developments more than they normally are in the local population. Ignorance of the conditions of population formation explains in part, certain tendencies in the sociology of new housing developments, the Utopian vein and the exclusive insistence on sociability, at the expense of a morphological study of the population.

JEAN-CLAUDE CHAMBOREDON, MADELEINE LEMAIRE

Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement.*

Prospective technocratique, prophétie urbanistique ou utopie populiste, il est rare que les réflexions sur les conditions nouvelles d'habitat n'annoncent pas, sous une forme ou sous une autre, l'émergence d'une société nouvelle, affranchie des divisions de classes traditionnelles, et, le plus souvent, composée d'hommes nouveaux au « psychisme » original. On attribue ces transformations au seul pouvoir de la coexistence de groupes sociaux auparavant séparés ou même, parfois, au seul effet des conditions d'habitat et du « paysage urbanistique ». Peut-on se contenter, pour rompre avec cette sociologie spontanée, de prendre le contre-pied du discours commun ? Certaines études, inspirées par l'intention de critiquer l'opinion commune qui attribue à des caractéristiques de la population des grands ensembles les diverses manifestations anomiques qu'on y observe, font disparaître la spécificité du peuplement de ces unités d'habitation parce qu'elles partagent le préjugé substantialiste des opinions qu'elles entreprennent de mettre à l'épreuve, préjugé selon lequel les habitants des grands ensembles auraient, en tant que tels, des propriétés particulières : reposant sur des comparaisons de moyennes, ces études peuvent seulement constater que, en moyenne, les habitants des grands ensembles ne sont pas très différents de la moyenne de la population française ou de la moyenne de la population française urbaine, ou encore de la moyenne de la population habitant des immeubles neufs, bref ne sont pas très différents du *français moyen*. Telle est en effet la méthode d'une enquête sur les grands ensembles (1) qui, « tendant d'abord à une description moyenne » (p. 394), compare la moyenne des habitants de grands ensembles à diverses moyennes calculées sur des catégories de populations qui ne sont en aucun cas définies par la résidence dans le même quartier ou le

* Nous remercions P. BOURDIEU dont les conseils et les suggestions nous ont été très utiles aussi bien au cours de la réalisation des recherches rapportées ici que pendant la rédaction de cet article.

(1) Les résultats sont présentés par P. CLERC in *Grands ensembles, banlieues nouvelles*, Paris, Presses Universitaires de France, 1967.

même ensemble d'habitation, de sorte que, travaillant sur deux abstractions, elle s'interdit de traiter la question dans ce qu'elle a de plus spécifique et ne peut dire si les grands ensembles envisagés séparément, et non dans leur ensemble comme habitat d'une population particulière, ont un peuplement différent de celui d'autres unités d'habitation et encore moins définir, éventuellement, cette différence (2). L'illusion de la moyenne risque de condamner à l'alternative de nier en bloc toutes les caractéristiques des grands ensembles, notamment les signes de moindre intégration sociale et les formes originales que prennent les rapports sociaux, ou de les reléguer dans l'indicible en les attribuant indistinctement à l'efficace miraculeuse des conditions matérielles (le paysage ou, surtout, le manque d'équipements collectifs), deux positions qui détournent de l'analyse sociologique au profit de la constatation blasée qui relève des généralités, par définition immuables, ou de la lecture prospective qui décèle partout des mutations. Pour définir véritablement la population des grands ensembles, et pour caractériser les catégories diverses qui composent cette population, ce n'est pas à la comparaison abstraite avec une moyenne générale qu'il faut recourir, mais à la comparaison avec d'autres unités d'habitation et spécialement d'autres quartiers de la même ville.

En outre, rien n'autorise à étudier la composition sociale de ces populations en faisant abstraction des mécanismes sociaux par lesquels les différentes catégories se sont trouvées rapprochées et en traitant comme un « échantillon au hasard » ce qui est peut-être le produit d'une sélection particulière : est-ce l'ouvrier moyen qui voisine ici avec l'employé moyen ? L'illusion de la génération spontanée pourrait en effet être le principe d'une méconnaissance des caractéristiques du peuplement des grands ensembles, que l'on réduit trop souvent à la plus évidente : l'allure particulière de la pyramide des âges. La tradition de l'analyse écologique n'est-elle pas marquée, par suite de l'analogie avec l'écologie animale et la biologie (3), par le présupposé des mouvements spontanés

(2) « Si particulière que soit la structure démographique de la population des grands ensembles, il ne s'agit pas d'une population à part, créée en quelque sorte par la nature même des grands ensembles, comme on le croit souvent. En réalité, cette population est très proche de celle que constitue l'ensemble des Français installés dans des logements neufs... En particulier, il ne s'y rencontre pas plus de familles nombreuses qu'ailleurs. L'analyse comparée provoque une véritable démystification » (P. CLERC, *op. cit.*, « Préface » par A. Girard, p. 6). La composition sociale moyenne observée sur un échantillon de grands ensembles n'est qu'une abstraction trompeuse qui, en toute rigueur, n'autorise pas de conclusions sur le peuplement des grands ensembles puisque les catégories de population dont on connaît la part dans l'ensemble de la population peuvent être ventilées de façon très différente dans les différentes unités d'habitation : « les différences (de composition sociale d'un ensemble à l'autre) ne peuvent être exactement mesurées, par suite de la structure de l'échantillon qui sert exclusivement la description moyenne » (P. CLERC, p. 425). Le problème de la composition sociale particulière de chaque grand ensemble comme unité d'habitation n'est envisagé qu'à propos des opinions des habitants sur les grands ensembles et sur leur cité. Ce seul examen suffit pourtant à prouver que la moyenne statistique recouvre des situations réelles très différentes : « Il n'existe pas qu'un seul ensemble, mais des centaines... caractérisés parfois par des compositions sociales assez originales » (P. CLERC, p. 363).

(3) Cf. A. H. HAWLEY, *Human ecology*, New York, Ronald Press Company, 1950, pp. 33-65.

de population ? Une analyse sociologique complète suppose une étude morphologique de la population prenant en compte les principes selon lesquels elle s'est constituée, principes différents selon le type d'immeuble et le type de statut des occupants (4).

C'est seulement une fois les caractéristiques morphologiques de cette population nettement établies que l'on peut analyser les transformations sociales que les grands ensembles induisent. Il se pourrait en effet que nombre de particularités de la perception sociale et des rapports sociaux, que l'on majore parfois pour y apercevoir les signes avant-coureurs d'une « mutation psychologique », ou les indices d'une transformation des modes de vie caractéristique de la « société de masse », ou que l'on attribue à des natures simples, notions psychologiques habillées ou non de sociologie, telles l'ambition, l'émulation ou la sociabilité, découlent de la forme que prennent les oppositions et les divisions sociales quand elles sont surdéterminées par les conditions de constitution de cette population et par les particularités de sa composition (5). Les grands ensembles n'ont-ils pas pour spécificité de faire cohabiter des catégories qui, d'ordinaire, ne voisinent que dans les statistiques ?

1. — Une population préconstruite

La composition sociale des communes suburbaines de développement récent doit nombre de ses caractéristiques aux conditions de développement de la construction et de la politique du logement. Les divisions sociales y prennent une allure nouvelle, les différences d'un quartier à l'autre et, surtout, à l'intérieur d'un même quartier, devenant plus tranchées (6). La construction d'ensembles de logements semblables s'adressant à une clientèle relativement homogène conduit à la juxtaposition de quartiers nettement différenciés, différenciation qui dépend du

(4) Au lieu que d'ordinaire les études sur les grands ensembles adoptent une définition par la taille de l'unité d'habitation, le statut d'occupation étant une variable secondaire sur laquelle l'enquête apporte des éclaircissements, les différentes populations étudiées ici sont distinguées nettement selon la qualité de locataire ou de propriétaire, la caractéristique des grands ensembles, l'hétérogénéité de la population, variant nettement selon le statut des habitants et culminant dans les immeubles locatifs. On utilise ici une enquête par questionnaire auprès de propriétaires et locataires d'un grand ensemble en copropriété situé au Nord de Paris. L'échantillon ($n = 130$) a été tiré au hasard, les appartements étant stratifiés selon le type d'immeubles et le type d'appartements (F2, F3, F4 et F5) et selon le statut d'occupation (propriétaires, locataires). D'autre part on s'appuie sur une série de recherches (étude statistique et démographique du peuplement par l'analyse du recensement d'un certain nombre d'îlots tirés au hasard, enquête par entretiens auprès des habitants, enquête sur la délinquance juvénile) menées dans une ville de la banlieue parisienne comprenant un grand ensemble dans lequel la part des habitations à loyer modéré (HLM) est très importante. Sauf précision contraire, ce sont les résultats de cette dernière enquête que nous présentons.

(5) En montrant ce que les rapports entre les groupes doivent aux conditions morphologiques dans lesquelles ils s'exercent (composition différentielle des groupes, localisation, etc...) on a la chance d'échapper au saut dans la psycho-sociologie qui succède d'ordinaire immédiatement au constat démographique (cf. M. HALBWACHS, *Morphologie sociale*, Paris, A. Colin, 1938, p. 198).

(6) Pour approcher autant que possible des groupes réels d'interaction, l'échantil-

type et du coût de la construction, et par suite, très largement, de la date de la construction. L'image catastrophique du grand ensemble doit quelque chose à ces conditions : ce complexe, où la part de population ouvrière est forte, voisine en effet avec un quartier de petits pavillons construits aux environs de 1930 et occupés principalement par des sujets de classe moyenne, pour la plupart retraités (68 % sont âgés de 41 ans et plus, contre 50 % de moins de 40 ans parmi les chefs de ménage du grand ensemble) (7). Certaines perceptions très défavorables du grand ensemble ne s'expliquent-elles pas par le voisinage de populations très différentes qui s'opposent par leurs valeurs et par leur style de vie ?

COMPOSITION SOCIO-PROFESSIONNELLE DE DIFFÉRENTS QUARTIERS *

	GRAND ENSEMBLE	PAVILLONS PROCHES DU G.E.	IMMEUBLES EN COPROPRIÉTÉ	QUARTIER RÉSIDENTIEL
Ouvriers et manœuvres	56,5	28,5	21	3,5
Classe moyenne	39	59,5	56,5	43,5
Classe supérieure	4,5	12,5	23	55

* Les pourcentages ayant été arrondis, le total n'est pas toujours égal à 100.

S'il s'oppose nettement aux quartiers voisins, le grand ensemble n'est pas pour autant une unité homogène comme peut l'être un quartier traditionnel. La séparation écologique de catégories sociales différentes s'observe dans la plupart des quartiers de la commune étudiée : la structure sociale de quartiers bien délimités fait le plus souvent apparaître un groupe social dominant qui, formant la moitié environ de la population du quartier, « donne le ton » et définit le style des relations prévalant dans le quartier, bref impose ses normes à la communauté (8). Dans le

lon (n = 1244 ménages) n'a pas été constitué en tirant au hasard des ménages, mais des unités d'habitation, des îlots, selon la terminologie de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). Ces îlots ont été tirés au hasard à l'intérieur de catégories (en prenant plusieurs îlots dans chaque catégorie) définies à la fois par le secteur géographique, le type d'habitation qu'ils comportent et la date de construction de ces habitations (ces trois caractères, et surtout les deux derniers étant fortement liés entre eux). On a distingué six catégories, les anciennes maisons du Centre, les petits pavillons construits entre 1900 et 1939, les pavillons construits depuis 1945, un quartier résidentiel, des immeubles en copropriété, le grand ensemble. C'est l'exploitation des résultats des recensements (1954 et 1962) qui a permis de délimiter ces catégories. La représentativité de l'échantillon (échantillon au 1/10) a été testée, en l'absence des résultats du recensement de 1968, par référence aux résultats de 1962 : en 1962 la population de tous ces îlots était représentative, sous le rapport de la catégorie socio-professionnelle, de l'ensemble de la population de la commune.

(7) De même G. VINCENT note que, dans une cité, les groupes d'habitations (définies par leur type et leur date de construction, anciennes habitations à bon marché (H.B.M.), H.B.M. plus récentes, immeubles H.L.M. de qualité particulièrement sommaire, villas) se distinguent nettement par la composition sociale de leur population. « Espace social et structures urbaines », sous la direction de G. Vincent, in *Sociologie et Urbanisme*, Association Universitaire de Recherche Géographique et Cartographique, septembre 1967, pp. 61-122, p. 81.

(8) Divers phénomènes peuvent contribuer à le dissimuler. D'une part les décou-

cas du grand ensemble au contraire, aucun groupe social n'est largement majoritaire : la différence entre la catégorie modale et les autres catégories est beaucoup plus faible ici que dans les autres quartiers. La catégorie la plus nombreuse (les ouvriers qualifiés) (9) ne forme que le tiers de la population d'ensemble (38 % de l'ensemble des chefs de ménage) et n'a pas un poids suffisant pour constituer un groupe dominant. Ces conditions morphologiques majorent l'hétérogénéité de la population : la diversité statistique des différentes catégories est redoublée par la diversité qui tient à l'absence d'un groupe dominant dont les normes, reconnues même si elles sont transgressées, tendent à définir une légitimité pour l'ensemble des habitants du quartier — effet de domination qui ne se réduit pas à un effet de volume (10).

En outre, les différentes catégories sociales sont représentées, dans la population du grand-ensemble, par des « échantillons » particuliers constitués selon des règles différentes dans chaque cas, et pas seulement parce que les logements neufs attirent plus de couples mariés et une population en moyenne plus jeune (11). L'analyse doit prendre en compte le type d'organisme et le type de filière par lesquels on accède à ces grands ensembles, conditions administratives secondaires en apparence, mais, en fait, conditions déterminantes de la formation de la population (12). Certains ensembles nouveaux peuvent n'avoir de commun que le nom s'ils diffèrent par les processus selon lesquels sont sélectionnés leurs habitants (statut d'occupation, propriété ou location, organisme attribuant les logements et critères d'attribution). En effet, les différents organismes qui assurent l'attribution des logements dans

pages statistiques peuvent ne pas coïncider avec les unités réelles d'habitation ou peuvent regrouper plusieurs aires différentes les unes des autres mais chacune de population homogène. D'autre part la diversité statistique des catégories représentées peut recouvrir des degrés très variables d'hétérogénéité sociale selon que les groupes représentant ces catégories sont plus ou moins proches de la moyenne. L'homogénéité sociale de quartiers décrits ci-dessus apparaît plus nettement si l'on utilise des catégories sociales plus fines : dans le quartier de petits pavillons proches du grand-ensemble, le groupe dominant appartient à la frange supérieure des classes moyennes (48 % de l'ensemble des chefs de ménage sont des cadres moyens et artisans-commerçants); de même dans un quartier résidentiel 55 % des chefs de ménage sont cadres supérieurs ou membres de professions libérales.

(9) On trouvera ci-dessous les raisons qui commandent de considérer à part les ouvriers qualifiés, sans les réunir avec les ouvriers spécialisés (O.S.) et les manœuvres en une seule catégorie d'ouvriers.

(10) Cf. A. H. HAWLEY, *op. cit.*

(11) Ce premier type de sélection est mis en évidence par P. CLERC : la part de couples mariés parmi les moins de 45 ans est de 87 % à 94 % dans l'échantillon de population des grands ensembles qu'il étudie (contre 82 % pour la France) et, de 45 à 64 ans, de 70 à 84 % (contre 71 % pour la France) (P. CLERC, *op. cit.*, p. 134). De même la part des 0 - 19 ans est de 48 % contre 33,9 % pour la France, celle des 20 - 64 ans de 48 % contre 54,2 % pour la France et celle des 65 ans et plus de 4 % contre 11,9 % pour la France (P. CLERC, *op. cit.*, p. 131). Plus des trois quarts des chefs de ménages (77 %) des grands ensembles étudiés par P. Clerc ont moins de 45 ans contre 37 % pour la France (P. CLERC, *op. cit.*, p. 134).

(12) Le mécanisme de constitution de la population est donc différent du mécanisme économique par lequel les études écologiques expliquent couramment la distribution spatiale des différentes catégories sociales dans une ville, le prix du loyer conduisant à une homogénéisation sociale de la population des différentes aires (« Le loyer agissant par l'intermédiaire du revenu, joue un rôle très important dans la distribution et la ségrégation des unités familiales » A. H. HAWLEY, *op. cit.*, p. 282.)

une même cité (13) drainent chacun une clientèle différente. La structure socio-professionnelle des occupants varie selon le type d'organisme de gestion. Ainsi, la clientèle des offices d'H.L.M. de l'agglomération parisienne compte 46 % d'ouvriers, 26 % d'employés et 22 % de cadres moyens et cadres supérieurs, cependant que la clientèle de la Société centrale immobilière de la caisse des dépôts (S.C.I.C.) se compose de 23 % d'ouvriers, 31 % d'employés et 46 % de cadres moyens et cadres supérieurs (14). A l'intérieur même des H.L.M., il existe différentes filières d'accession, qui correspondent à la diversité des parties prenantes, allocations familiales, entreprises prêteuses, municipalité, etc., de sorte que le secteur « social » coexiste ici avec beaucoup d'autres (15). La caractéristique commune de ces organismes est de réaliser une sélection qui ne s'opère pas selon les lois du marché : alors que des appartements attribués selon les mécanismes normaux du marché attirent une clientèle assez homogène du fait qu'elle doit répondre aux mêmes conditions économiques et que, le plus souvent, elle est recrutée dans une aire (sociale et géographique) assez définie, les organismes qui répartissent les immeubles recrutent les occupants dans des aires différentes et selon des règles différentes. Par exemple, les appartements attribués par les organismes d'allocations familiales vont de préférence aux mal-logés, aux familles nombreuses, aux ménages menacés d'expulsion, bref, plutôt à des familles appartenant à la frange inférieure de la classe ouvrière, qui fournissent une large part des « cas sociaux » (15 bis). Au contraire, les appartements obtenus au titre de la contribution des employeurs à la construction (le 1 % patronal) sont attribués à des cadres ou des employés ou, bien souvent, à des ouvriers qui ont une stabilité particulière dans leur entreprise, un emploi sûr, un niveau de qualification élevé, c'est-à-dire à des sujets qui appartiennent à la frange supérieure de la classe ouvrière. Ainsi s'explique notamment la différence entre la taille moyenne des familles de manœuvres et celle des familles d'autres catégories (16). Le jeu combiné des motifs humanitaires — qui donnent une priorité aux familles

(13) Interrogés sur « la manière dont ils ont trouvé leur logement », les habitants de grands ensembles citent essentiellement l'employeur (32 %), la mairie et les services administratifs (35 %), la société de construction (23 %) (P. CLERC, *op. cit.*, p. 234). Sur les 53 ensembles observés dans l'échantillon de P. Clerc, 18 seulement sont gérés par un seul organisme, les autres relevant de plusieurs sociétés différentes comme le grand-ensemble étudié ici (*op. cit.*, p. 77).

(14) P. CLERC, *op. cit.*, p. 157. De même à Sarcelles, J. DUQUESNE note que des groupes de logement de type différent construits à des dates différentes attirent des catégories d'habitants particulières (*Vivre à Sarcelles*, Paris, Cujas, 1966, p. 93-94).

(15) Pour une analyse de la logique profonde de la politique d'attribution des logements H.L.M., cf. G. MALIGNAC (« Le logement des faibles : évincement progressif et formation d'un sous-prolétariat », *Population*, 12 (2), avril-juin 1957, pp. 237-259), qui montre comment l'introduction de considérations économiques et le souci de l'autonomie des organismes de H.L.M. ont conduit à faire une place de plus en plus grande à des catégories autres que les catégories les plus défavorisées. L'analyse présentée ici vaut surtout pour les immeubles H.L.M., dont la clientèle est plus populaire et où la diversité sociale est plus grande.

(15 bis) Encore qu'une fraction importante de ces familles n'a, par suite de la faiblesse de son revenu, aucune chance d'accéder à un appartement en H.L.M.

(16) Le nombre moyen d'enfants est de 3,77 pour les manœuvres, 3,06 pour les ouvriers spécialisés, 3,03 pour les ouvriers qualifiés, 3,05 pour les employés, 2,20 pour les cadres moyens et artisans-commerçants, 2,45 pour les cadres supérieurs et membres des professions libérales.

les plus défavorisées pour les appartements attribués par le service des allocations familiales —, et des règles économiques — qui veulent que l'on s'assure que le loyer n'est pas une charge trop lourde par rapport aux ressources des familles (17) — donne des chances beaucoup plus grandes d'obtenir un appartement aux familles nombreuses des couches défavorisées, qui, en partie grâce aux allocations familiales et à l'allocation logement, disposent de ressources relativement plus élevées que celles des autres familles de la même catégorie. S'il est vrai que le nombre moyen d'enfants par famille est plus élevé dans le grand ensemble que dans la ville, ceci pour toutes les catégories sociales à l'exception des classes supérieures (le niveau de ressources de ces dernières réduit l'importance des allocations familiales dans le budget et, par là, neutralise les différences que le nombre d'enfants détermine dans des catégories aux revenus moins élevés), il faut néanmoins remarquer que la différence est beaucoup plus grande chez les manœuvres et les employés : l'écart entre le nombre moyen d'enfants par ménage dans l'ensemble de la commune et dans le grand ensemble passe de 0,53 pour les cadres moyens et artisans commerçants, à 1,51 pour les employés, 1,01 pour les O.P., 1,26 pour les O.S. et 2,31 pour les manœuvres.

A ces différences directement liées aux principes auxquels a obéi la « sélection » des occupants s'ajoutent des différences adventices, produites selon les mêmes mécanismes, qui accentuent et qui qualifient les différences tenant à l'appartenance à des catégories sociales différentes : ainsi, les ouvriers qualifiés, dont beaucoup accèdent au grand ensemble par l'intermédiaire de leur employeur, se distinguent de leur catégorie d'origine par un niveau de qualification plus élevé, à l'inverse des employés qui sont plus défavorisés que la moyenne de leur catégorie d'origine (18). Par rapport aux ouvriers et aux cadres moyens respectivement, les manœuvres et employés, catégories immédiatement inférieures, paraissent pour la plupart en « fin de carrière urbanistique » : plus âgés, ils ont changé plus souvent de résidence. En effet, plus de la moitié des manœuvres (52,5 %) et le tiers des employés (34 %) sont âgés de 51 ans ou plus alors que plus des trois quarts des O.S. et O.P. (80 %), des cadres moyens (83 %) et des membres des classes supérieures (84 %) n'ont pas encore atteint 51 ans. Les ouvriers qualifiés et les cadres moyens sont plus jeunes et plus diplômés, ils ont un niveau de vie plus élevé que les manœuvres et O.S. et les employés respectivement (19). Pour eux le

(17) Calcul économique qui a tendu à se généraliser dans la pratique des organismes chargés de l'attribution. Cf. G. MALIGNAC, *loc. cit.*

(18) A catégorie d'âge équivalente (40 ans et moins) on observe que 41 % des ouvriers qualifiés (chefs de ménage) du grand ensemble possèdent un diplôme égal ou supérieur au certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.) contre 30,5 % pour le reste de la ville; à l'inverse 25,5 % des employés (chefs de ménage) du grand ensemble possèdent un diplôme égal ou supérieur au C.A.P. contre 41 % dans le reste de la ville. Parmi les employés on compte une forte part de personnel subalterne de l'administration municipale et des hôpitaux (personnel de service, cantonniers, aides-soignants).

(19) Parmi les chefs de ménage, la part de ceux qui possèdent au moins le C.A.P. est de 6 % parmi les manœuvres, 5 % parmi les O.S., 19 % parmi les employés, 34 % parmi les O.P., 65,5 % parmi les cadres moyens et artisans commerçants et 100 % chez les cadres supérieurs et membres des professions libérales

grand ensemble est une étape provisoire au long d'une trajectoire ascendante, et souvent une étape avant l'achat d'un appartement, en fin ou en milieu de carrière (20). Au contraire, pour les manœuvres et les employés, assez âgés pour la plupart et très faiblement diplômés, le grand ensemble est le terme et ils peuvent plus difficilement que les autres espérer accéder à une résidence d'un type supérieur au H.L.M. : en effet les raisons économiques et, conjointement, démographiques (dont l'efficace est d'autant plus forte qu'elles inspirent directement les règles d'attribution des logements) interdisent aux catégories les plus défavorisées d'accéder aux H.L.M. avant un certain âge (c'est-à-dire avant d'avoir atteint un certain niveau de ressources) et avant que leur famille ait atteint une certaine taille (c'est-à-dire des droits particuliers à ce logement en même temps que, grâce aux allocations familiales, un niveau de ressources plus sûr) (21). Chaque catégorie se trouve donc, par rapport à la catégorie inférieure, à un point de sa trajectoire différent et se caractérise, non seulement par une situation sociale supérieure, mais encore par des chances de mobilité (géographique et sociale) beaucoup plus fortes (22). A l'intérieur d'une même classe sociale, le « destin » social crée des sous-catégories fortement opposées et la coexistence dans l'espace exprime la rencontre momentanée de trajectoires sociales fort

(20) Les caractéristiques des occupants d'une cité en copropriété de la commune confirment que telle est bien la trajectoire la plus probable. La répartition socio-professionnelle des chefs de ménages est la suivante : 1 % de manœuvres et O.S., 17,5 % d'O.P., 13 % d'employés, 42,5 % de cadres moyens et artisans commerçants et 26 % de cadres supérieurs; les propriétaires de cet ensemble sont en moyenne plus âgés que les locataires du grand ensemble (42,5 % ont entre 41 et 50 ans); leur niveau de qualification est aussi plus élevé : 48 % des employés ont un diplôme égal ou supérieur au C.A.P. et 78,5 % des cadres moyens et artisans commerçants. Les différences entre co-propriétaires de cette cité et locataires du grand ensemble sont fortement marquées dans la catégorie des employés et plus faibles, marquées surtout au niveau de l'âge, dans les catégories des cadres moyens et des O.P. qui sont apparues comme des catégories favorisées parmi les habitants du grand ensemble : ainsi le niveau de qualification (possession du C.A.P.) est identique chez les O.P., la seule différence apparaissant dans la possession du certificat d'études primaires (58 % pour les propriétaires, 36 % pour les locataires).

(21) Pour être moins marquée que dans les autres catégories et pour s'arrêter plus tôt, l'augmentation du revenu moyen avec l'âge s'observe aussi chez les ouvriers : le revenu global individuel moyen est de 5 189 francs de 21 à 35 ans, et de 7 030 francs de 31 à 40 ans. (Source : J. P. RUAULT, « Les revenus des ménages en 1962 », *Etudes et Conjoncture* (12), déc. 1965, p. 69). Mais ce qui augmente surtout avec l'âge, ce sont les chances d'avoir des enfants, donc de bénéficier de prestations familiales plus importantes, et, ensuite, les chances d'avoir des enfants au travail, donc des revenus supplémentaires s'ajoutant au salaire du chef de famille.

(22) On peut interpréter comme un effet des mêmes mécanismes le fait que les manœuvres et les employés se distinguent des autres catégories par un taux de ménages « anormaux » (divorcés, veufs, concubins), plus élevé (soit respectivement 28 % et 24 % contre 14 % pour l'ensemble) et par une part plus grande de ménages dont les deux conjoints sont issus de petites villes (soit pour les manœuvres 40 % et, pour les employés, 30,5 % contre 19,5 % pour l'ensemble). Ces caractéristiques redoublent la distance sociale qui sépare ces catégories des autres. Elles ont chance d'accroître le caractère *marginal* de ces catégories ainsi que leur mauvaise adaptation au contexte urbain et la précarité de leur situation économique : un des effets les plus importants de l'« anomie » du ménage dans les classes populaires n'est-il pas, autant que les conséquences affectives sur le climat de la famille, de rendre plus incertaine la situation économique ?

différentes que la sociologie spontanée confond (23). C'est l'hétérogénéité extrême de sous-groupes produits par les mécanismes de sélection qui constitue le trait spécifique de la population des grands ensembles, plus que le seul volume de la population ou que le rapprochement subit de gens d'origines diverses, causes phénoménales qui doivent leur efficacité à la condition fondamentale que l'on vient d'analyser et dont il faut tirer toutes les conséquences.

2. — Sociabilité et coexistence de classes

Les caractères que la population des grands ensembles doit aux processus selon lesquels elle est construite ne sont-ils pas plus importants pour comprendre les formes que prend l'interaction sociale et la faible intégration que les dispositions de sociabilité ou que la sensibilité au cadre d'existence ? Ne risque-t-on pas, faute de rapporter certains phénomènes à leur origine véritable, la composition de la population, de les autonomiser et de les grossir jusqu'à en faire des *curiosa* de l'étiologie et de la sociographie des grands ensembles ou encore des signes annonciateurs de mutations mal définies ? C'est trop concéder à des présupposés volontaristes et idéalistes que de traiter les intentions de départ et la durée moyenne de séjour comme l'expression du « goût » ou du « dégoût » pour le grand ensemble sans tenir compte des chances inégales d'accéder à un autre type de logement et, par suite, du délai variable pour réaliser ces chances. L'« attachement » que les habitants ont pour leurs immeubles vient-il de ce qu'ils s'y plaisent ou de ce qu'ils y sont « attachés » (24) ? Les déclarations défavorables sont d'autant plus fréquentes que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale (25). Mais ce serait une erreur que d'y voir l'expression directe d'attitudes profondes à l'égard de la coexistence et

(23) On en trouverait beaucoup d'exemples dans les réflexions sur les débuts dans la vie et la période d'installation des jeunes ménages, où l'insistance sur la similitude momentanée des problèmes cache que les trajectoires vont prochainement diverger, la carrière des cadres moyens par exemple les conduisant plus vite à un revenu plus haut que celui des ouvriers.

(24) « En tant que l'instabilité est un signe objectif de détachement, sinon de répulsion, on ne peut affirmer que les grands ensembles de Toulouse exercent sur leurs habitants un effet répulsif plus intense que les autres types d'habitat ». La critique des erreurs qui attribueraient aux seules conditions physiques de logement une importance démesurée (« L'effet [du type d'habitation sur les relations de voisinage] paraît encore moins notable que l'action exercée par l'ancienneté d'installation »), n'est-elle pas marquée par le présupposé de la liberté entière du choix ? L'ancienneté d'installation ne dépend pas seulement de la date de construction des immeubles mais de la durée moyenne de résidence des différents groupes, qui est fonction de leurs chances d'accès à d'autres types de logement. Elle dépend donc en dernière analyse de la composition sociale de la population, et non pas du « climat » des relations sociales. (R. LEDRUT, *L'espace social de la ville*, Paris, Anthropos, 1968, p. 60, 187).

(25) Dans l'enquête sur le grand ensemble en copropriété, 21,5 % des ouvriers sont défavorables, contre 26,5 % des employés, 33,5 % des cadres moyens et 66,5 % des cadres supérieurs et membres des professions libérales. De même, selon le niveau d'instruction, 16,5 % des titulaires du certificat d'études primaires, sont défavorables, contre 28 % des titulaires du brevet d'études du premier cycle ou d'un certificat d'aptitude professionnelle, et 57 % des titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme supérieur. Si les résultats obtenus par P. Clerc, de même sens (36 à 37 % des cadres

du rapprochement des classes, et de vouloir en déduire directement les normes de sociabilité et de confort propres à chaque classe en opposant par exemple les classes supérieures, hostiles à la coexistence, aux classes populaires, favorables à l'échange et à la communauté, ou encore des groupes avec de fortes exigences quant aux conditions de logement et des groupes qui, par manque d'ambition ou par ignorance, se contenteraient de moins.

Pour comprendre les variations des opinions sur le grand ensemble, il faut prendre en compte les contraintes objectives qui, pour chaque groupe, définissent le possible et l'impossible en matière de logement (26). La signification de l'habitat et des proximités spatiales qu'il impose est fonction de la trajectoire sur laquelle il s'inscrit pour chaque groupe : passage momentané, sur une trajectoire qui conduira à d'autres conditions de résidence, ou situation durable dont on doit, si criticable soit-elle, se contenter ou même, étant donné ce à quoi elle permet d'échapper, se féliciter. Bref paradoxalement, l'attitude à l'égard du grand ensemble est fonction des chances que l'on a de le quitter, donc du degré de liberté par rapport aux contraintes qui définissent les conditions de logement (27). Il faut beaucoup de naïveté, pour interpréter les réponses aux questions générales sur les grands ensembles sans tenir compte de l'ensemble des contraintes qui régissent l'accès au logement, spécialement dans les classes populaires. Là où le sociologue pose la question en termes de goût, là où il croit explorer les arcanes de la sociabilité, vertu non pas dormitive mais associative, les sujets des classes populaires répondent en termes de contrainte : « ce qui importe c'est d'être logé » (polisseur); « il y a tellement de gens mal logés » (femme de couvreur-

moyens et supérieurs et des membres des professions libérales condamnent la construction des grands ensembles contre 29 % dans les autres catégories), sont moins nets, c'est que la question, par sa grande généralité, faisait plus appel à une position générale en matière d'urbanisme qu'à l'expérience propre des sujets. Les réserves sur les conditions particulières d'habitation s'estompent dès que la question appelle un jugement général sur les problèmes du logement.

(26) On peut en avoir une idée approximative, sans pouvoir saisir précisément les variations, très fortes, d'une classe à l'autre, par une enquête de 1963 : « Environ un quart de ménages qui se marient ne disposent pas l'année même de leur mariage d'un logement indépendant (ou même d'une chambre d'hôtel ou d'un meublé)... 15 % des ménages mariés avant 54 et qui ont emménagé entre 1961 et 1963 ne disposaient pas, en 1960, d'un logement ordinaire : ils habitaient à l'hôtel ou en meublé ou partageaient un logement avec d'autres personnes. » La distribution des types de logements occupés lors de la première installation montre la rareté, donc le prix, des logements neufs, spécialement en location, catégorie où se rangent les appartements en H.L.M. : parmi les ménages qui s'installent pour la première fois en 1963, « 70 % vont dans des logements anciens dont 33 % en location vide, 21 % en meublé ou hôtel), 20 % acquièrent un logement » (INSEE - CREDOC, *Aspects du logement en France en 1963, Extrait du Bulletin Statistique du Ministère de la Construction*, s. d., p. 25, 26).

(27) Chez les habitants de l'ensemble en copropriété les souhaits de départ passent respectivement de 53 % pour les ouvriers, à 56,5 % pour les employés, 62 % pour les cadres moyens et 80 % pour les cadres supérieurs et membres des professions libérales. D'après l'étude de P. Clerc, 49 % des cadres supérieurs 44 % des cadres moyens, 31 % des employés et 32 % des ouvriers pensent qu'ils n'habiteront pas longtemps le logement qu'ils occupent. (P. CLERC, *op. cit.*, p. 362) P. Clerc constate aussi que « ce sont les ménages à revenu élevé qui envisagent plus nombreux le départ » (p. 283).

zingueur) (28); « je suis favorable au grand ensemble dans le sens où l'on peut loger les gens mal logés » (employée). Ils apprécient les grands ensembles comme une solution à la crise du logement dont ils ont souvent éprouvé personnellement les effets : « émerveillée, je n'y crois pas, après avoir habité dans des baraquements, c'est formidable » (femme de compagnon-maçon) (29). Et ils ne reprennent pas du tout les stéréotypes hostiles que diffuse la presse et que l'on rencontre souvent dans le discours des sujets de classe moyenne ou supérieure : « Pour moi ça ne me choque pas tous ces gens, ça ne m'est jamais venu à l'idée que ça pouvait être une cage à lapins ou un poulailler comme on dit » (ouvrier qualifié, propriétaire); « Pour moi un grand ensemble c'est une caserne, un lieu sinistre, un dortoir » (cadre moyen, propriétaire).

De même que les opinions sur le grand ensemble n'ont de sens que par rapport au système de contraintes, variable d'une classe à l'autre, qui régissent l'accès au logement, les conduites de sociabilité ne se comprennent pas sans référence à l'hétérogénéité de la population et aux différentes manières dont les différents groupes peuvent, étant donné les normes de sociabilité propres à leur classe, répondre à cette situation. On croirait, à lire certaines études, que les conduites de sociabilité n'engagent rien d'autre qu'une disposition particulière à l'échange et que, efflorescences de la vie sociale, elles ne se relient à la situation sociale que de façon très lâche, en sorte que la sociologie pourrait ici se limiter à l'étude d'un *homo loquens* défini par la faculté de parler et de lier connaissance avec ses voisins. Il suffit au contraire d'interroger et d'analyser ces comportements en renonçant aux bonnes intentions de l'animation et aux illusions de l'échange social intense et généralisé pour voir que les conduites de sociabilité les plus anodines engagent toute la position sociale et tout le rapport aux autres groupes sociaux. Comprendrait-on le paradoxe apparent par lequel les membres des groupes favorisés, qui affirment plus souvent que les autres le manque de solidarité entre les habitants, sont les plus nombreux à s'intégrer dans un réseau d'échange de services, cependant que les ouvriers et employés entrent plus rarement dans ce type de relations si l'on ne voyait que, pour ces derniers groupes, l'échange de services est beaucoup plus qu'une convention de commodité entre voisins et suppose une solidarité profonde, fondée sur la complicité, l'identité de condition et l'interconnaissance (30) ? Dans les couches supérieures des classes moyennes les « relations sociales » sont une activité spécifique et limitée qui est menée assez souvent comme une entreprise systématique (on parle de « se faire » ou « d'entretenir » des relations).

(28) Cité par P. CLERC, *op. cit.*, p. 377-378.

(29) Cité par P. CLERC, *op. cit.*, p. 346; 82 % des habitants de grands ensembles s'estiment mieux logés que dans leur ancien logement, les améliorations les plus fréquentes étant celles du confort. Dans l'ensemble en copropriété, il n'est pas rare de trouver chez les ouvriers et les employés des familles qui ont vécu auparavant en meublé ou dans une seule pièce (28 % des ouvriers et 13 % des employés).

(30) Dans le grand ensemble en copropriété, 57 % des cadres supérieurs et cadres moyens affirment que dans la cité on vit « chacun pour soi » pour 37,5 % des ouvriers et employés; 54,5 % des ouvriers et employés entrent dans un réseau d'échange réciproque de services, contre 81,5 % pour les membres des classes moyennes et supérieures.

Aussi cette situation nouvelle ne les prend-elle pas au dépourvu (31). Au contraire, dans le milieu ouvrier, les relations sont, comme un lien de « communauté », plus « totales » et fondées sur une solidarité étroite : assurant une protection contre le monde extérieur, elles se doublent d'un système d'aide réciproque qui n'est pas réductible à un échange rationalisé fondé sur un calcul économique (32). Par suite de ces différences, des déclarations formellement identiques peuvent avoir un sens très différent et les réponses aux questions sur l'interconnaissance et les échanges de services ne sont pas forcément, comme les analystes aiment à le croire, un indice d'intégration profonde (33). De même, c'est par la faiblesse de l'interconnaissance, liée à l'hétérogénéité des groupes sociaux, et non pas par les particularités de la disposition à communiquer, qu'il faut expliquer le rapport au voisinage. Le voisinage rappelle avec qui le grand ensemble oblige à cohabiter. S'il n'est plus l'aire de relations privilégiées (34), s'il disparaît comme espace qualifié et socialement marqué médiatisant l'opposition du monde extérieur et du monde familial (35), c'est que la condition essentielle de l'existence de relations de voisinage et d'un « voisinage » est l'homogénéité sociale de la population. Les relations obéissent au principe du libre choix qui ignore les séparations géographiques, ou même elles se situent en dehors des limites du voisinage ou du quartier, ce qui est une manière de s'attester que le choix est « libre », c'est-à-dire qu'il n'est pas limité au milieu auquel on appartient : « Le mieux c'est de quitter sa maison et d'adhérer à des loisirs ailleurs, c'est plus sympathique de se retrouver à plusieurs dames

(31) R. LEDRUT note que « les relations de fréquentation avec les voisins... sont plus développées chez les cadres que dans les autres groupes » (*op. cit.*, p. 187). Le travail d'« exploration sociale », au cours duquel des interlocuteurs essaient de se situer en livrant progressivement leur situation et en exposant leurs « morales » par la discussion de leurs conceptions sur divers sujets discriminants, est décrit par H. J. Gans dans le cas d'une cité résidentielle nouvelle : « les gens se disaient d'où ils étaient venus, ce qu'ils faisaient puis parlaient, les femmes de la façon d'élever les enfants, d'aménager la maison, les hommes de la pelouse, des autos et du travail. Chaque sujet rapprochait les interlocuteurs ou les éloignait les uns des autres en indiquant où se situaient les différences et quels étaient les sujets tabous. » (*The Levittowners, anatomy of suburbia : the birth of society and politics in a new American town*, London, Allen Lane The Penguin Press, 1967, p. 46.)

(32) Cf. M. YOUNG et P. WILLMOTT, « *Family and kinship in East London* », Harmondsworth, Penguin Books, 1964 (Nv. éd.), (1st ed, London, Routledge and Kegan Paul, 1957); E. A. WEINSTEIN « The social debt : an investigation of lower class and middle class norms of social obligation », *American sociological Review*, 27, 1962, p. 532-539; ainsi que H. COING, *Rénovation urbaine et changement social*, les Editions ouvrières, Paris, 1966.

(33) Si 75 % des habitants déclarent entrer dans un réseau d'échanges de services, 31 % seulement des familles ayant des enfants en âge d'être gardés acceptent de confier la garde de leurs enfants à des voisins; si 70 % déclarent connaître leurs voisins, 23 % seulement les reçoivent chez eux, dont 5 % parce qu'ils les connaissaient auparavant. (E. LEDRUT, *op. cit.*, p. 62-78.)

(34) Dans le grand ensemble en copropriété la plupart des amis que fréquentent les habitants résident en dehors de la cité, soit dans la ville même (24 % pour les classes populaires et 10 % pour les cadres moyens et supérieurs), soit surtout en dehors de la ville (48,5 % pour les classes populaires et 63,5 % pour les cadres moyens et supérieurs).

(35) « C'est fier ici... vous voyez pas les gens sortir en blouse, il faut toujours être habillée, être en chapeau pour sortir. Où c'est que j'étais avant, quand j'allais au boulanger je sortais en courant en blouse, ici jamais ! » (femme d'O.S., 35 ans).

en dehors, tandis que le voisinage, on se laisse toujours enfermer par les choses ménagères » (femme d'ouvrier fraiseur) (36).

Les présupposés volontaristes et l'insistance exclusive sur la sociabilité qui caractérisent nombre d'écrits sociologiques sur les conditions nouvelles d'habitat ne s'expliquent-ils pas par une intention utopique ? Si l'on rassemble et systématise des traits qui, dans chaque œuvre individuelle, sont masqués par des affirmations inverses selon la pratique du discours alternatif ou par des descriptions d'apparence sociologique, on aperçoit que le principe de toutes ces analyses est d'affirmer l'émergence d'une société nouvelle où les divisions de classe disparaissent (37). Soit, entre maint autre exemple possible, quelques illustrations de ces thèses : « la présence dans les mêmes unités d'habitation de ménages appartenant à des catégories sociales très différentes marque un tournant dans l'histoire de la civilisation industrielle... dans les laboratoires improvisés que sont les cités nouvelles s'élaborent, sous des pressions opposées, les structures sociales de demain » (38) ; « dans ces grands ensembles plus que partout ailleurs s'élabore la nouvelle culture, la culture de masse. Les grands ensembles fournissent le cadre et les conditions parfaitement adaptés à la floraison de cette culture. Dans le grand ensemble on arrive sans passé, sans histoire autre qu'idéalisée, on vit individuellement, de manière excessivement privée... c'est la genèse d'une autre société. » (39). On peut distinguer deux formes de cette utopie. La première, caractérisée par sa bonne volonté sociale et son optimisme, affirme la diffusion miraculeuse des besoins et des aspirations, supposées universelles, à la condition petite bourgeoise : « Les habitants de la cité en changeant des détails de leur existence, tendent en même temps à changer de position sociale. Le fait d'habiter dans les cités pousse certaines familles à rechercher une position sociale plus élevée; d'autres, au contraire, pour ne pas trop se distinguer, simplifient leur genre de vie. Les différences (...) et les oppositions qui persistent ou même se renforcent dans les cités nouvelles pourraient s'atténuer ou disparaître si ces possibilités de mobilité sociale étaient mieux étudiées » (40). Les espoirs placés dans une sorte de « social engineering » qui éveillerait miraculeusement, c'est-à-dire indépendamment des chances objectives d'ascension, des aspirations à la mobilité, reposent sur une conviction plus profonde, celle de l'universalité de l'aspiration à la condition moyenne, aspiration assez

(36) Il est en effet difficile de voir là un approfondissement et une transformation de la sociabilité : ...« les relations de voisinage s'étendent; elles ne sont pas déterminées simplement par la proximité; en effet les relations personnelles deviennent sélectives et plus profondes » (P. H. CHOMBART DE LAUWE, *Famille et habitation*, Paris, I, 1959, p. 111). C'est bien la sélectivité, mais sociale et non affective, qui est le trait caractéristique de ces relations.

(37) Cette sélection pourra paraître peu respectueuse de la diversité de chaque œuvre et peu soucieuse d'en restituer la cohérence. Le thème idéologique exposé ici, qui se retrouve avec des formes et des atténuations diverses dans la plupart des analyses, est le principe qui donne son unité à ce champ de réflexion et demeure identique dans toutes les variantes individuelles et circonstancielles.

(38) P. H. CHOMBART DE LAUWE, *Des hommes et des villes*, Paris, Payot, 1965, p. 123.

(39) R. KAËS, *Vivre dans les grands ensembles*. Paris, Editions Ouvrières, 1963. p. 307.

(40) P. H. CHOMBART DE LAUWE, *Des hommes et des villes*, op. cit., p. 154.

forte même pour pousser ceux qui sont au-dessus de ce niveau à rentrer dans le rang et dans l'heureuse médiocrité. Cette utopie de sociologues, — elle exprime peut-être une des « intentions » de la politique de construction des grands ensembles —, est très proche du discours que tiennent certains sujets qui, confiants dans les progrès promis à la classe ouvrière au contact et par l'exemple des classes moyennes, voient dans les grands ensembles l'instrument d'une politique civilisatrice : « Il y a des familles qui peuvent apprendre à mieux vivre au contact des autres » (employé de banque) (41). Et, de même, l'idéal de la société sans classes est la réplique des rêves de certains sujets de classe moyenne : « C'est un immeuble ouvrier, où l'ouvrier a monté d'un cran; c'est un immeuble bourgeois où la bourgeoisie a éclaté, a pris conscience de l'ouvrier; ... ce mélange se fait; il y a de tout et ça ne choque personne... il n'y a plus de différences nettes, on a fait la synthèse » (employé) (42). La deuxième forme de l'utopie, plus radicale et plus prophétique, conclut de la nouveauté des cités à la nouveauté de la population qui les habite et, de là, à la nouveauté des besoins qui naissent dans cette population : « (...) L'expérience des cités nouvelles (...) permet d'apercevoir les besoins à l'état spontané, natif, presque brut. Ils ne se recouvrent pas encore de motivations, de facticités, d'idéologies et de justifications. Ils s'expriment. » (43). Bref, cellule sociale où sont réunis des sujets de classe moyenne, ou lieu d'une expérience de retour aux origines, le grand ensemble, en soustrayant à l'influence de la société ambiante, permettrait l'émergence de l'homme nouveau, soit le petit bourgeois universel, soit l'homme éternel délivré des « aliénations », des « mythes » et des « conditionnements ». Ces réflexions supposent que le seul changement des conditions de logement et de voisinage est de nature à produire des transformations automatiques et immédiates. Pour que le rêve utopique soit possible, il faut se donner des sujets chez qui les besoins émergent miraculeusement, spontanément ou par contagion : « Quittant des logements vétustes et surpeuplés, les familles de bas revenus cherchent volontiers non seulement à transformer leur vie quotidienne mais à acquérir de nouveaux moyens pour s'installer. Leur désir d'atteindre à une qualification supérieure en est accru »; ou encore : « Tout semble se passer comme si les mauvaises conditions de vie et de logement étouffaient jusqu'au désir même d'améliorer ce que l'on possède déjà. *Un changement total, en l'occurrence le passage à un type d'habitation meilleur*, fait émerger de nouveaux désirs et de nouveaux comportements » (44). Pour raisonner ainsi il faut, on le voit, oublier que l'accès aux nouveaux logements est différencié, que les aspirations se mesurent aux possibilités objectives, que les conditions de logement et de voisinage ne suffisent pas à transformer la position sociale et enfin que les chan-

(41) Cité par P. CLERC, *op. cit.*, p. 199.

(42) Cité par H. COING, *op. cit.*, p. 202.

(43) H. LEFEBVRE, « Les nouveaux ensembles urbains », *Revue française de Sociologie*, 1 (2), avril-juin 1960, pp. 186-201, p. 198.

(44) P. H. CHOMBART DE LAUWE, *Des hommes et des villes*, *op. cit.*, p. 18, et *Famille et Habitation*, I, *op. cit.*, p. 111 (souligné par nous).

gements sociaux ne se réduisent pas à des changements dans les esprits. Le trait commun des mutations ainsi décrites est de promettre la disparition des classes populaires, soit au profit de la petite bourgeoisie, soit au profit d'une « nouvelle classe ouvrière » (45). On peut dès lors se demander si ces analyses ne permettent pas de résoudre l'ambivalence du rapport que les intellectuels entretiennent avec le peuple, et qui prend des formes variables selon la position des différents sociologues dans le champ intellectuel et selon la trajectoire sociale qui les y a conduits (46). On peut reconnaître dans la plupart des analyses et des préoccupations que suscite le développement de l'urbanisme le prolongement d'utopies nées, en Angleterre notamment, comme une réaction à l'industrialisation et à l'urbanisation rapides, et à la naissance d'un prolétariat urbain. Il en est ainsi de la « Ville Jardin » imaginée par Ebenezer Howard (*Tomorrow*, 1898), synthèse heureuse de la ville et de la campagne et dont P. H. Mann note qu'elle est conçue pour être habitée par la bourgeoisie distinguée (« genteel middle class ») (47) son centre étant formé par un hôpital, une bibliothèque, une salle de concert, une mairie et un musée. Ces utopies qui, à travers diverses médiations, ont marqué la politique d'urbanisme et survivent dans certains programmes, décrivent une ville saine, propre, harmonieuse, intégrée à la manière d'un village traditionnel et délivrée du prolétariat, absent ou transformé par les vertus du contact évangélisateur avec les classes moyennes (48). L'équilibre harmonieux des classes assure l'animation et la concorde dans les communautés rêvées par ces planificateurs, les sujets de classe moyenne fournissant des « leaders » à la masse des sujets de classe populaire : « chaque schéma d'urbanisme devrait viser à produire des unités de voisinage bien intégrées à la ville et harmonieusement équilibrées du point de vue de la composition sociale » (49). Il n'est pas jusqu'à l'insistance théorique sur le « voisinage » comme concept privilégié de la sociologie urbaine et sur la sociabilité comme objet par excellence des enquêtes de sociologie urbaine qui ne s'explique

(45) « 'La nouvelle classe ouvrière' n'a donc plus les traits caractéristiques de l'ancienne 'aristocratie ouvrière' : passivité, indifférence, corruption... La 'nouvelle classe ouvrière' dotée par son rôle dans la production d'une forte cohésion sociale cherche à créer 'hors travail' dans la cité des rapports sociaux complexes. » H. LEFÈVRE *loc. cit.*, pp. 200-201.

(46) Cf. P. BOURDIEU et J. C. PASSERON, « Sociologues des mythologies et mythologies des sociologues », *Les Temps Modernes* (211), pp. 998-1021.

(47) P. H. MANN, *An Approach to urban sociology*, London, Routledge & Kegan Paul, 1965, pp. 121-124. On peut apercevoir à l'origine de ces utopies les mêmes inquiétudes devant l'industrialisation et la constitution d'un prolétariat, classe inculte, qui ont inspiré nombre de spéculations sur la culture. Cf. R. WILLIAMS, *Culture and Society, 1780-1950*, Harmondsworth, Penguin Books, 1963 (2nd ed.). Signalons la traduction récente du livre de E. HOWARD *Les Cités-jardins de demain*. Paris, Dunod, 1969.

(48) De même, en France, au XIX^e siècle, la dénonciation des cités ouvrières comme « camps retranchés » menaçant la société par le rapprochement et la réunion de prolétaires et, au contraire, l'éloge du rapprochement spatial des classes sociales comme garantie de concorde et de paix sociale ont une place importante dans les spéculations sur le logement. R. H. GUERRAND, *Les Origines du logement social en France*, Paris, Editions Ouvrières, 1967.)

(49) Cité par P. H. MANN, *op. cit.*, pp. 174.

par la nostalgie typiquement populiste de la communauté villageoise idyllique (50).

Moins prévenus que les sociologues qui s'obstinent à voir dans le rapprochement spatial des classes sociales les prémisses et la garantie d'un rapprochement social, les habitants des grands ensembles thématisent pourtant le rapport à cette situation exceptionnelle de coexistence, même si, le plus souvent, c'est par le recours à des prénotions. Le mélange des classes sociales dénoncé comme promiscuité ou loué comme rapprochement est souvent le thème explicite des déclarations sur le grand ensemble (51). Dès que l'on dépasse l'opinion générale sur un problème d'urbanisme, les réponses impliquent toujours la référence au contexte social, les sujets se situant par rapport aux autres groupes non seulement dans l'instant mais encore dans leurs chances d'avenir. Les attitudes à l'égard du grand ensemble expriment donc la convenance sociale que les habitants reconnaissent au rapprochement spatial de groupes différents. En se prononçant sur le grand ensemble, ils se prononcent en fait sur la distance réelle qu'ils aperçoivent entre leur groupe et les autres groupes dont ils ont été « artificiellement » rapprochés. Ainsi, les sujets de classe populaire ou de classe moyenne en cours de mobilité se déclarent très favorables à une situation qui leur fournit quotidiennement l'occasion de côtoyer des catégories auxquelles ils aspirent, des raisons de croire qu'ils s'en sont rapprochés et des modèles, pour l'apprentissage de leur condition d'aspiration : « Dans ces grands ensembles on est très mélangés, il y a un médecin, un ouvrier dans le même escalier, les salaires sont très différents les uns des autres, moi ça ne me gêne pas; la cage d'escalier c'est la maison, la famille » (ouvrière, propriétaire). « Moi les mélanges ça ne me gêne pas; au contraire je préfère justement : si tout le monde est du même niveau, si nos maris sont tous ouvriers, si on est sur le même plan on sympathise, mais il faut avoir quelqu'un qui nous apporte son savoir, il faut profiter du savoir des autres » (femme d'ouvrier qualifié, locataire). Par suite, les attitudes varient selon que le contexte d'habitation permet d'approcher des catégories supérieures ou, au contraire, rapproche de catégories populaires (52).

En toute hypothèse l'« anonymat » des cités nouvelles, qui autorise la rupture avec le groupe de parenté et avec le contrôle d'une communauté de résidence intégrée, s'accorde assez bien avec la situation des

(50) P. H. MANN (*op. cit.*) qui retrace l'histoire de ces spéculations et qui montre comment elles se sont perpétuées dans la réflexion urbanistique en Grande-Bretagne (p. 170 sq.) constituant ainsi une sorte « d'inconscient » de la sociologie urbaine, note l'importance de la notion de voisinage dans la tradition sociologique (p. 149) sans pour autant mettre en question les privilèges théoriques de cette notion.

(51) « Il y a trop de locataires, trop de classes sociales différentes » (Vendeur dans un grand magasin); cité par P. CLERC, *op. cit.*, p. 380.

(52) De sorte que pour éprouver vraiment l'importance de la coexistence des classes dans la définition des attitudes à l'égard du grand ensemble, il faudrait prendre en compte dans l'analyse des réponses à la fois la catégorie sociale des répondants (mais définie de façon assez fine pour ne pas neutraliser dans une fausse moyenne la diversité des attitudes des différents groupes constitués par les processus de sélection) et la composition sociale détaillée de la cité qu'ils habitent, et non pas tantôt l'une et tantôt l'autre.

groupes en cours de mobilité, qui tendent à se détacher de leur groupe d'appartenance. Au contraire, les groupes situés aux deux extrémités de la hiérarchie critiquent cette situation parce qu'elle les contraint à une coexistence contre nature (53). Les groupes les plus défavorisés, exposés au mépris des autres et à la confrontation avec des façons de vivre inaccessibles, le ressentent comme une humiliation. « Il me semble qu'à Sarcelles ça serait moins fier qu'ici, c'est un ensemble plus ouvrier. Ici c'est un mélange, il y a de tout. Ici il n'y a rien à faire, les gens ne sont même pas polis, ils vous bousculent!... C'est fier. Il y a beaucoup de gens qui sont propriétaires, alors ils sont orgueilleux et fiers! » (ouvrière, locataire). Les sujets de classe supérieure, ou des couches supérieures des classes moyennes, critiquent le principe même du grand ensemble et sont très sensibles aux difficultés de cohabitation (54). En effet, le plus souvent, les opinions générales sur le grand ensemble, ou sur le cadre d'existence ou même les remarques sur des détails en apparence purement matériels expriment de façon détournée la réaction à cette situation de coexistence (55). Ainsi on ne comprend pas l'importance du thème récurrent du bruit, très souvent associé dans les critiques aux thèmes de la promiscuité et du mélange social, si l'on ne voit que les inconvénients très réels d'une insonorisation défectueuse ont une signification sociale (56) : le bruit rappelle, jusque dans l'intimité, combien sont étrangers des voisins qui vivent selon d'autres horaires et d'autres mœurs, les bruits les plus désagréables étant ceux qui proclament des méthodes d'éducation brutales ou trahissent des habitudes

(53) De même, une étude sur les femmes dans un grand ensemble montre que ce sont les femmes de cadres moyens qui apprécient la résidence dans un grand ensemble, cependant que les femmes d'ouvriers et de cadres supérieurs, pour des raisons différentes, sont plus souvent mécontentes. (M. HUCUET, « Les femmes dans les grands ensembles », *Revue française de Sociologie*, 6 (2), avril-juin 1962, pp. 215-227.)

(54) Dans l'ensemble en copropriété, 47 % des sujets se déclarent gênés par le bruit, critique que les ouvriers n'énoncent jamais, et les employés rarement (25 %).

(55) « Ah si je pouvais partir ça serait avec joie; tout est mauvais ici, mauvaise construction, mauvais voisinage surtout » (comptable, propriétaire). L'aspiration au pavillon, qui obéit aux conditions définissant pour chaque groupe les possibilités objectives de logement (pour rêver au pavillon il faut pouvoir espérer en avoir un un jour), n'exprime pas grand chose d'autre que le culte de l'intimité et la nostalgie de la ségrégation des groupes sociaux. Tous les cadres supérieurs, 63,5 % des cadres moyens, 55,5 % des employés et 33,5 % des ouvriers souhaitent habiter une maison particulière. « J'aimerais une maison autour d'une ville : on a l'avantage de ne pas être embêté par les personnes autour, de ne pas avoir de communauté avec les uns et les autres, c'est mieux » (cadre moyen, propriétaire).

(56) Si les critiques du « bruit » varient selon le type d'immeuble (21 % des habitants d'immeubles du type « Lopofa », 23 % des habitants de « Logeco » et 47 % des habitants de HLMB ne sont gênés par aucun bruit), la composition sociale de la population l'explique autant que la qualité de l'isolation phonique (les HLMB étant de meilleure construction que les Logecos, et ceux-ci à leur tour que les Lopofas) : en effet les habitants de Logecos sont surtout de classe populaire (54 % contre 46 % de classes moyennes et supérieures) alors que dans les HLMB les classes moyennes et supérieures l'emportent (60 % contre 40 % de classes populaires) (source : enquête de la Compagnie d'études industrielles et d'aménagement du territoire). Les jugements sur le bruit sont souvent associés à des jugements sur la qualité des voisins : « il y a un conseiller municipal... c'est un immeuble bien, il n'y a pas tellement de bruit, on trouve un cantonnier, un employé des travaux publics, un employé dans le privé... c'est calme... c'est propre, c'est bien notre coin » (employée).

de sexualité différentes, bref ceux qui attestent l'« impolitesse » et l'« inculture » (57). On pourrait ainsi montrer que la plupart des critiques renvoient toujours à la coexistence des classes sociales (58), ou, plus précisément, à une structure particulière des rapports objectifs entre les classes, qui peut susciter les griefs en apparence contradictoires de promiscuité et d'isolement.

3. — *La différenciation des groupes et les terrains de conflit*

Le langage de la mutation et de la disparition de la société de classe recouvre deux illusions symétriques. Selon la première, des groupes ou plutôt des individus situés sur des courbes identiques commencent, avec l'installation dans un habitat nouveau, à diverger très fortement parce qu'ils utilisent plus ou moins complètement les possibilités qu'ouvre cette situation, la diversification étant ici définie de façon psycho-sociologique comme éveil différentiel des aspirations et des « besoins »; selon la seconde, le rapprochement et l'identité des conditions d'habitat homogénéisent des groupes qui étaient différents avant l'installation au grand ensemble. Le principe de ces illusions, antithétiques et complices, est la sous-estimation des différences antérieures que le processus de sélection de la population des grands ensembles aiguise et souligne en rapprochant des catégories fortement contrastées. On attribue donc à l'efficace du grand ensemble des phénomènes dont l'installation au grand ensemble est le plus souvent la conséquence ou l'accompagnement ou, plus rarement, la condition favorisante dans le cas des groupes pour qui le grand ensemble s'inscrit sur une trajectoire ascendante, le changement de résidence permettant et actualisant à la fois les projets de mobilité. Les rapports entre les groupes sont affectés par les différenciations qui s'opèrent à l'occasion de la modification des conditions de vie. L'installation dans un nouveau logement détermine des transformations dans l'économie domestique et, par suite, dans la vie familiale. La seule mesure de la dispersion des revenus suffirait, si elle était faite plus souvent (59), à montrer le caractère idéologique du discours sur le rapprochement des conditions : d'après une enquête sur des ménages

(57) « Ce qui gêne ici, ce sont les éclats de voix... tandis que là vous étiez avec des gens tout de même d'un certain niveau, eh bien, ils faisaient des bruits normaux, donc des bruits dont on ne se rendait même plus compte » (cité par N. HAUMONT, *« Les Pavillonnaires »*, Paris, 1966, p. 126). L'opposition des classes moyennes aux classes populaires s'exprime nettement dans les conduites les plus quotidiennes, conversations discrètes ou bruyantes, postes de radio ou de télévision sonores ou marchant en sourdine, reproches bruyants et publics aux enfants ou réprimandes de bon ton.

(58) Si les arguments en faveur de la construction de grands ensembles reposent pour la plupart sur les conditions objectives et matérielles de logement, les objections reposent le plus souvent (46 % des cas) sur des impressions subjectives qui renvoient, malgré les apparences, aux inconvénients de certains voisinages (bruit, cadre). Les inconvénients le plus souvent cités (50 % des cas) sont ceux qui tiennent, de près ou de loin, à la nature des voisins (P. CLERC, *op. cit.*, p. 377).

(59) Les pré-supposés idéalistes et « sociabilistes » qui inspirent les études de sociologie urbaine apparaissent dans la rareté des études sur les conditions économiques d'existence, et sur les changements que subit le budget de consommation lors de l'installation dans un logement nouveau.

vivant en H.L.M., le rapport entre le groupe aux revenus les plus bas et le groupe aux revenus les plus élevés est de 1 à 2 environ (60). Les taux d'équipement font apparaître des différences encore plus nettes (61). L'installation dans un logement nouveau entraîne en outre une série de transformations dans le budget de sorte que les différences économiques préexistant à l'installation se trouvent modifiées. D'après une enquête (62) comparant le budget de ménages vivant dans un logement ancien et de familles habitant un logement neuf, les dépenses de logement sont plus fortes en moyenne pour les logements neufs que pour les logements anciens (3 624 F en moyenne par an, contre 2 703 F); la part de ces dépenses est très forte pour les ménages dont la dépense totale est la plus faible (20 % et au-delà de la dépense totale contre 10 % environ pour les ménages dont la dépense totale est la plus forte). La comparaison des budgets de familles d'une même catégorie sociale montre que, dans toutes les catégories à l'exception de celle des cadres supérieurs et membres des professions libérales, les dépenses autres que celles du logement sont plus faibles pour les ménages logés dans des immeubles neufs. La somme de ces dépenses est ainsi, pour les cadres moyens et employés de 14.675 (neuf) et de 15.762 (ancien), pour les contremaîtres et ouvriers qualifiés de 12.895 (neuf) et de 13.923 (ancien), pour les autres ouvriers et le personnel de service de 12.416 (neuf) et de 13.414 (ancien) (63). Les postes où la différence est la plus grande sont en général l'habillement, les transports individuels, l'hygiène, la santé et les services domestiques, les vacances.

L'augmentation de la part du loyer dans les dépenses, l'accroissement des charges et des frais de transport, les dépenses d'entretien, de transformation et surtout d'aménagement « exigées » en quelque sorte par un appartement neuf (64) retentissent très différemment sur les budgets

(60) La moyenne mensuelle des gains individuels du chef de famille est de 43.702 francs (anciens) pour le groupe 1, contre 104.022 pour le groupe 4.

Le niveau de vie mensuel par unité de consommation est de 24.952 francs en moyenne pour le groupe 1, et de 44.994 pour le groupe 4 (source : VINOT, « Résultats d'une enquête socio-économique sur les niveaux de vie et sur quelques aspects des conditions d'existence de 2.000 foyers vivant en HLM », *Journal de la Société de Statistique de Paris*, janvier-mars 1962, pp. 39-63). Les écarts sont encore plus grands dans l'enquête faite par P. Chombart de Lauwe, où la moyenne des ressources mensuelles (en milliers de francs) passe de 37,5 pour les O1 à 107 pour les « intermédiaires 2 » (P. CHOMBART DE LAUWE, *op. cit.*, t. II, p. 314).

(61) Ainsi, dans le grand ensemble étudié, le taux de possesseurs de voiture passe de 40 % pour les manœuvres à 53 % pour les O.S., 74 % pour les O.P., 57 % pour les employés, 79,5 % pour les cadres moyens et artisans commerçants et 82,5 % pour les cadres supérieurs et membres des professions libérales. Il faut noter que les rapports entre les différentes catégories, O.S. et manœuvres d'une part, O.P. d'autre part, employés d'une part, cadres moyens d'autre part, sont les mêmes que ceux relevés ci-dessus dans d'autres domaines. De même, le taux d'équipement en téléphone est, pour ces mêmes catégories, respectivement de 16,5 %, 9 %, 15,5 %, 29 %, 40,5 % et 71,5 %.

(62) C. VAN GRAVELINGHE, « Etude comparée de la situation des budgets de ménages habitant logements neufs et anciens », *Etudes statistiques* (4), 1961.

(63) La dépense moyenne totale ayant été égalisée dans les différentes catégories, ces sommes permettent de mesurer la part prise dans les dépenses par les différents postes et non le montant réel de la dépense.

(64) D'après l'enquête citée ci-dessus, 60 % des ménages estimaient leur mobilier insuffisant lors de leur entrée dans le logement, parmi lesquels la moitié l'a

des différentes catégories sociales. L'installation dans un logement nouveau fournit une sorte d'épreuve de l'aptitude ou de l'incapacité à accéder à un autre mode de vie : les classes moyennes peuvent réaliser leurs aspirations, développer un art de vivre ajusté aux exigences objectives de l'appartement; de leur côté, parce qu'il est difficile de transporter ou de reconstituer aussitôt l'ensemble d'expédients et d'équilibres fragiles sur lesquels reposait souvent leur budget, les catégories les moins favorisées peuvent se trouver dans une situation encore plus précaire où le rapprochement et la confrontation avec des groupes plus favorisés nourrissent le sentiment de relégation et l'impression de n'être pas à la hauteur des exigences du logement nouveau. L'installation a donc un effet de rupture pour les groupes les plus défavorisés cependant qu'elle autorise chez les autres le développement d'un style de vie propre, et, en particulier, dans les catégories les plus favorisées de la classe ouvrière l'accession au style de vie des classes moyennes, accession facilitée par le rapprochement spatial avec les groupes de référence et par la rupture avec les contrôles par lesquels, dans une communauté intégrée, sont réglées les consommations (65). Les différences entre les groupes différents qui coexistent dans le grand ensemble s'en trouvent renforcées et d'autant plus que dans ce contexte la similitude apparente des conditions de logement est de nature à renforcer les mécanismes de différenciation. Ces transformations ont chance de retentir, dans les classes moyennes et les couches supérieures de la classe ouvrière où elles sont les plus marquées, sur l'ensemble de la vie domestique. De même que le budget tend à se restructurer autour du logement, la vie sociale tend à s'organiser autour de la vie familiale. L'aménagement de l'appartement renforce l'intégration du ménage; le travail d'aménagement, discussions, achats en commun, bricolage, fournit, en même temps qu'un centre d'intérêt commun et que des activités communes, l'occasion de vérifier ou de réaliser l'accord des choix esthétiques. En outre, la rupture avec les anciennes relations, le rapprochement avec des catégories que l'on ne souhaite pas toujours fréquenter, la faiblesse générale de l'intégration due à l'hétérogénéité de la population favorisent le resserrement de la vie familiale autour du foyer et des loisirs consommés dans l'intimité familiale (66). Cette transformation, assumée volontairement par les groupes dont le système de valeurs permet la définition d'un art de vivre

complété à la date de l'enquête pendant que l'autre moitié ne l'a pas encore fait. 44 % des ménages ont un remboursement d'achat à crédit en cours (VINOT, *loc. cit.*). Une autre étude montre que, parmi les habitants de différents grands ensembles, les achats (premier achat ou renouvellement) d'équipement, fréquents après l'installation dans l'appartement, sont particulièrement nombreux dans le domaine du mobilier et des biens destinés à meubler la salle commune, centre de la vie familiale : environ 20 % des ménages ont acheté une voiture, 45 % un réfrigérateur, 40 % un poste de télévision et 50 % un mobilier de salle à manger (source : Enquête de la C.I.N.A.M.).

(65) « On ne veut pas vivre comme des cloches ! On veut être à la hauteur de quelques-uns, à la hauteur de certains bourgeois ; on veut montrer qu'on est capable » (employé, propriétaire).

(66) De là l'importance de la télévision : le taux d'équipement est de 70 % dans les familles étudiées par P. Clerc, contre 55 % pour les ménages urbains (P. CLERC, *op. cit.*).

ajusté à ces conditions et dont la situation économique autorise les moyens de cet art de vivre, est, au contraire, souvent vécue comme relégation par les membres des classes populaires (67). Loin de porter à un rapprochement des conditions de vie et à une homogénéisation des différents groupes, l'installation dans des cités nouvelles agit comme une sorte de révélateur des potentialités économiques des différents groupes et redouble la différenciation première opérée par les conditions de constitution de la population, produisant ainsi une division très nette entre des groupes qui réalisent complètement les virtualités de leur situation et accèdent à la condition petite bourgeoise et d'autres qui demeurent dans la condition populaire.

Les rapports entre les groupes hétérogènes sont dominés par l'opposition de la morale petite bourgeoise à la condition populaire. La morale populaire n'a pas ici l'intégrité ni l'assurance éthique qu'elle présenterait dans un quartier populaire intégré (68). Elle tend à prendre souvent des formes misérabilistes sous l'effet conjugué de la position de sous-prolétaire et du sentiment de relégation que le grand ensemble nourrit dans les catégories les plus défavorisées de la classe ouvrière. Celles-ci mobilisent l'attention portée aux classes populaires et, catégorie repoussoir, font l'objet de l'indignation générale parce que leur mode de vie contredit la morale petite bourgeoise dans tous ses articles essentiels, et principalement dans le domaine des comportements économiques, et dans ceux de la fécondité et des méthodes d'éducation. C'est dans les conflits qui naissent à propos des jeunes que l'on peut le mieux ressaisir tous les griefs portés contre les mœurs populaires. Dans les rapports quotidiens entre jeunes ou entre jeunes et adultes de classes différentes se trouvent pratiquement confrontées les méthodes d'éducation différentes des divers groupes (69). La condamnation, au nom de l'ascétisme petit bourgeois, des mœurs populaires qui abandonnent à la nature ce qui devrait être une entreprise réfléchie d'éducation menée avec raison et méthode apparaît dans l'accusation, très fréquente, de « laisser les enfants livrés à eux-mêmes », ou encore dans telle réflexion d'un observateur, qui, à propos des enfants d'une famille de classe populaire du grand ensemble, note qu'ils sont « élevés » et non pas « édu-

(67) « Depuis que je suis ici, je n'ai pas d'amis, des fois je me trouve seule, de l'ennui alors... c'est pas croyable... d'ailleurs depuis qu'on est là on a acheté la TV, on ne sort plus, on est enterré » (ouvrière, locataire).

« Moi je ne m'occupe pas tellement des voisins, nous ne sommes pas en relations les uns avec les autres, je ne vois pas... on ne se fréquente pas dans la cage d'escalier... on se dit bonjour mais c'est tout. J'ai déjà bien à faire avec toute ma famille, pour moi c'est le plus important, je suis centrée sur ma famille... les enfants on leur doit tout » (employée).

(68) Cf. H. COING, *op. cit.*

(69) En effet, les rapports entre adultes sont, en toute hypothèse, mieux protégés contre les conflits parce qu'ils sont plus limités et plus réglés par des conventions qui définissent les manières de s'aborder (ou de s'éviter) et de se parler. Au contraire, la relation entre jeune et adulte a toujours une dimension pédagogique, l'adulte se trouvant en partie dans une position d'éducateur : par là il est amené à juger les méthodes d'éducation et les éducateurs qui ont produit le jeune avec qui il est en rapport.

qués » (70). C'est dans l'aptitude à transmettre la culture que l'on voit le signe le plus indiscutable de culture et c'est une accusation de barbarie que de dénoncer l'incapacité de donner une éducation correcte (71). L'opposition éthique qui s'exprime sur ce terrain est d'autant plus forte que, pour les groupes sociaux en cours de mobilité, l'éducation est la valeur des valeurs : les enfants et l'éducation des enfants ont beaucoup de prix dans un système de valeurs centré sur la famille; d'autre part et surtout, c'est par l'éducation de leurs enfants que les parents peuvent réaliser le plus complètement leur projet d'ascension (72). C'est au moment de l'adolescence que cette opposition est la plus aiguë (73).

(70) « Mon gosse à moi jamais il n'est sorti avec qui que ce soit ! Les parents peuvent pas surveiller leurs gosses, ils travaillent et le soir sont occupés par la T.V... Il y a des enfants qui ont tous les vices dans la peau ! Ils sont viciés, livrés à eux-mêmes, les parents disent rien... Ce sont des gamins qui n'ont pas le goût de l'école, ils ne pensent qu'au vice, à sortir le plus vite possible de l'école » (gardien d'immeubles). On voit apparaître des condamnations similaires dans le cas de sujets de classe supérieure qui, étant en garde contre l'indignation petite-bourgeoise, peuvent énoncer leur distance dans un langage inspiré par l'idéal de la concorde : « nous avons des amis, enfin des gens qui ne sont pas du même milieu que nous, mais que je trouve extrêmement sympathiques, qui sont des gens ouverts, généreux et formidables, et que j'admire beaucoup... Mais il n'empêche qu'il y a des problèmes, peut-être anodins, comme celui du langage, des gros mots, de la façon dont les enfants se comportent, de la mauvaise éducation (femme de cadre supérieur, 6 enfants).

(71) La source de beaucoup d'enquêtes sur l'enfance en danger montre que, dans les milieux populaires, pour accuser de barbarie on reproche de battre les enfants, de ne pas savoir les éduquer. Au long du processus d'instruction des enquêtes sur la délinquance juvénile ou l'enfance en danger, on peut apercevoir les formes diverses que peut prendre, d'un groupe à l'autre, la condamnation des méthodes d'éducation populaires. Les griefs qu'inspire une morale ascétique peuvent rencontrer les accusations de froideur et de manque d'affection pour les enfants portées au nom du sentimentalisme plus caractéristique des classes moyennes et de leur frange supérieure. C'est l'idée d'abandon, de manque de soins qui permet à ces deux types de critique de coïncider. Ainsi le jugement petit-bourgeois qui accuse les parents de laxisme peut être relayé par le jugement bourgeois qui les accuse de froideur. On voit ces valeurs à l'œuvre dans les jugements où les sujets ont peine à admettre, chez les parents de classe populaire, des sentiments dont ils ne reconnaissent pas les signes distinctifs et caractéristiques, dans leur classe au moins. Ainsi, décrivant la population de H.L.M. parisiens, un analyste écrit : « Les parents, surtout les mères, aiment les enfants. Mais elles manquent de tendresse : le soir, ils ne s'embrassent pas pour se dire bonne nuit » (V. STANCIO, *La criminalité à Paris*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 1968, p. 202).

(72) Perçu, au niveau psychologique, comme prétention, le « zèle » scolaire que manifestent certains groupes sociaux s'explique en réalité par les espoirs d'ascension sociale investis dans l'école : « Il y a aussi des parents... qui viennent continuellement nous demander si ça va à l'école, si leur enfant suit bien, ils voudraient qu'on leur donne des leçons particulières dès la maternelle ! Ce sont des petits cadres qui sont arrivés difficilement, qui sont imbus de leur importance... » (institutrice). On sait que les différences entre les groupes d'habitants du grand ensemble se marquent particulièrement dans le domaine de la scolarisation des enfants.

(73) « Ce qui ne pose pas de problèmes dans le grand ensemble, c'est que les enfants sont petits; quand ils seront tous adolescents, cela posera des problèmes. Pour ma fille ça me fait peur ! le petit voyou il n'y a pas de raison qu'on ne lui apprenne pas quelque chose, mais si on est seul à le faire on ne le changera pas. Et quand nos enfants seront plus grands, cela me fera peur... Je préférerais que mes enfants aient des contacts avec des enfants qu'ils connaissent dans un mouvement, au lycée par exemple, ils auraient des camarades à l'extérieur » (femme d'ouvrier qualifié, 35 ans). « Tant qu'ils sont petits, qu'ils jouent dehors, ça n'a pas beaucoup d'importance; quand ils grandissent que vous avez les petits jeunes gens aux cheveux longs, avec leurs mobylettes, qui commencent à courir après les filles, moi ce n'est pas le genre de garçons que je veux voir fréquenter par les miens. Alors, eh bien, on s'en va, c'est la fuite » (femme de cadre supérieur, 6 enfants).

L'appartenance de classe doit alors s'accuser pour marquer les goûts et les attitudes qui se forment durablement à cet âge, comme on le croit, alors même que le monopole de la famille sur la socialisation s'atténue, l'action de la famille étant relayée, complétée ou concurrencée par d'autres instances qui peuvent compromettre l'apprentissage adéquat des valeurs de classe (74).

La manière dont les divisions selon l'âge se composent avec les divisions selon la classe sociale accroît les différences entre les groupes et polarise les oppositions sociales et démographiques : si la venue au grand ensemble ne se situe pas, pour tous les groupes sociaux, à un moment identique dans le « cycle de vie » de la famille, le nombre des enfants et leur âge tendent à scander à peu près de la même manière l'histoire du logement : par suite, on ne rencontre pas ici la même diversité d'âge (âge des ménages et âge des enfants) que dans des quartiers où le renouvellement de la population est progressif, commandé par le développement continu et étalé de logements et par le mouvement normal de la natalité, de la nuptialité et de la mortalité. En raison de la quasi-absence des générations âgées, la structure de la population tend à se polariser en une structure à deux termes opposés (parents/enfants) au lieu d'une structure à trois termes (grand-parents/parents/enfants) (75). D'autre part, ce sont quelques générations seulement qui, par suite de l'allure irrégulière de la pyramide des âges, forment chacun de ces termes : par exemple, les âges des parents ne sont pas étalés de 25 à 55 ans mais se situent, pour la plupart, entre 31 et 40 ans; de même, la plupart des enfants ont de 5 à 15 ans, les jeunes de 19 à 25 ans étant particulièrement peu nombreux (76). Ces contrastes démographiques ont pour effet d'aiguiser la sensibilité aux différences démographiques dont témoignent les discussions sans nombre sur les conflits de génération et l'originalité des jeunes. C'est la catégorie des jeunes qui mobilise l'attention. On peut l'expliquer partiellement par des raisons démographiques. En effet, si les adolescents sont moins nombreux que les plus jeunes (les 10-14 ans représentant 27 % des jeunes de 0 à 25 ans, les 15-19 ans 23,5 %), leur catégorie paraît particulièrement importante si on la rapporte à l'ensemble de la population, dont ils représentent plus du dixième (77). Cette comparaison est plus proche de la perception réelle

(74) Alors que, dans les classes populaires, il peut exister une vie adolescente autonome, le problème de la place des jeunes se pose avec acuité dans les classes moyennes par suite du resserrement des relations et des loisirs autour de la famille. L'alternative est tranchée : l'affiliation au groupe des pairs apparaît aussitôt comme une menace contre l'intégration de la famille et, inversement, l'attachement à la famille implique que l'essentiel des distractions soient prises en commun avec le groupe familial.

(75) M. YOUNG et P. WILLMOTT ont montré ainsi que, pendant qu'un quartier ouvrier traditionnel de Londres se caractérise par une structure à trois termes, enfants/parents/grands-parents, les banlieues nouvelles présentent une structure à deux termes, enfants/parents, structure qui, par suite du rythme moyen de renouvellement, promet de se maintenir durablement (*op. cit.*).

(76) Ainsi 38,5 % des chefs de ménage ont entre 31 et 40 ans, et 51 % des enfants entre 5 et 14 ans.

(77) Les 15-19 ans représentent, pour le grand ensemble, 13 % de la population, contre 6,4 % pour l'ensemble de la commune (en 1962) et 8,8 % pour l'ensemble de

des différences démographiques qui, sans détailler les âges, oppose de larges catégories, adultes et jeunes avec, parmi ces derniers, comme sous-catégorie particulièrement remarquable, les adolescents. En effet, le poids d'une catégorie dans la conscience sociale ne se mesure pas à sa seule importance numérique : parce qu'ils sont le groupe le moins contrôlé, celui qui échappe à la socialisation exclusive par la famille et l'école, et aussi le groupe le plus visible dans les cités dont ils sont souvent dans la journée, avec les femmes qui ne travaillent pas, les occupants presque exclusifs, les adolescents polarisent l'attention portée aux jeunes en général. Mais les différences démographiques doivent leur intensité au fait qu'elles sont surdéterminées par les différences entre les groupes sociaux hétérogènes coexistant dans le grand ensemble. Par suite des différences d'âge d'un groupe social à l'autre et des différences dans le nombre moyen d'enfants d'une catégorie à l'autre, la stratification sociale au niveau des adolescents n'est pas simplement la reproduction de la stratification au niveau des adultes. Le poids des classes populaires est plus fort au niveau des jeunes qu'au niveau des adultes. Ainsi, alors que la part des ménages de classe populaire est de 56,5 %, la part des jeunes de milieu populaire dans leur groupe d'âge est de 60 % pour la tranche d'âge de 0 à 9 ans, 66 % pour les 10-14 ans, 62 % pour les 15-16 ans, et 68 % parmi les 17-18 ans. C'est donc à l'âge où les différences entre jeunes s'affirment le plus nettement et au moment considéré comme le plus critique que les adolescents de classe populaire ont le poids le plus fort dans la classe d'âge. Sous ce rapport, le grand ensemble s'oppose nettement au reste de la commune : alors que le premier est dominé par les adolescents de classe populaire (66 % d'ouvriers parmi les 10-18 ans), les autres quartiers sont dominés par des adolescents de classe moyenne et supérieure (57,5 %, soit 31,5 % d'enfants de cadres moyens et 26 % d'enfants de cadres supérieurs et membres des professions libérales, contre 32,5 % d'enfants d'ouvriers parmi les 10-18 ans). Le « poids » statistique est redoublé par la présence physique dans le quartier. Alors que les fréquentations des adolescents de classe moyenne et supérieure s'organisent sur une base autre que celle du voisinage et notamment sur la base de l'école, les adolescents de classe populaire, plus confinés au quartier, « tiennent » les rues du voisinage, constituent des groupes ou des bandes entre voisins : ils s'imposent ainsi encore plus fortement à la perception (78) : « Il y a plusieurs catégories de

la France en 1966 (source : I.N.S.E.E., *Annuaire statistique de la France*, 1967). Une tranche d'âge, par exemple 14-18 ans ou 14-17 ans, qui serait plus proche de la définition sociale des classes d'âge ferait apparaître plus nettement la tendance mise ici en évidence.

(78) Et d'autant plus fortement que les adolescents de milieu populaire (et spécialement des milieux les plus populaires) se trouvent souvent concentrés dans des îlots déterminés où, par suite de la taille des appartements, la densité en familles nombreuses est particulièrement forte. Le surpeuplement de certains logements, plus fréquent dans les milieux populaires, conduit en outre les enfants et les adolescents de classe populaire à jouer plus souvent dans la rue. P. Clerc note que « dans les logements surpeuplés de façon critique on rencontre 64 % de ménages ouvriers », contre 22 % de ménages d'employés, 10 % de cadres moyens, 2 % de commerçants, 2 % de cadres supérieurs (P. CLERC, *op. cit.*, pp. 252-256.).

garçons, les bien, qu'on ne voit pas, et les autres, la racaille... ils traînent jusqu'à minuit, 1 heure du matin, ils volent les voitures... ils ne travaillent pas, pensez-vous ? ceux qui travaillent sont bien, ils se tiennent bien, ceux-là on ne les voit pas, ceux-là ne bougent pas. Les jeunes qui se tiennent tranquilles c'est ceux qui vont à l'école, au C.E.T. (Collège d'enseignement technique), ceux-là ils ne bougent pas. Ils ont le crâne bourré par tout ce qu'ils ont à apprendre, ils n'ont pas le temps de traîner » (gardien d'immeuble dans le grand ensemble).

Les conflits entre adultes et jeunes sont donc souvent des conflits entre adultes de classe moyenne et jeunes de classe populaire (79) : les divisions d'âge occultent et travestissent le fondement de ces conflits, les oppositions sociales. Les accusations portées contre les adolescents de milieu populaire se résument souvent dans le grief de précocité sexuelle. Des comportements statutaires et fortement normés, tels les sorties au bal ou certaines techniques de cour, apparaissent comme manifestations anormales du seul fait qu'ils n'ont pas lieu à l'âge considéré, dans les classes moyennes, comme l'âge normal pour ces comportements. Pratiqués plus tôt, on les attribue, non à la définition différente des diverses classes d'âge et à des règles culturelles différentes, mais à la « nature », la « précocité de l'éveil des instincts » permettant seule de comprendre que ces pratiques apparaissent avant le moment, avant l'âge où on les enseigne et les façonne dans les classes moyennes (80).

Il semble que les différences en ce domaine soient redoublées par l'effet propre qu'exerce la structure de la pyramide des âges qui tend à provoquer une re-définition des classes d'âge inégalement rapide dans les différents groupes sociaux. Du fait de l'absence ou de la faiblesse du groupe de jeunes de 18 à 25 ans, ce sont les adolescents de 14 à 18 ans qui se trouvent placés en position de jeunes, héritant par là de certains privilèges (types de sorties, de distractions, etc.) qui, dans d'autres situations démographiques, sont ceux des « jeunes » (81). La variation des

(79) Même si les études distinguent plusieurs catégories de jeunes — notamment jeunes travailleurs et jeunes scolaires — catégories qui recouvrent une distinction de classe, les descriptions, globales et indifférenciées, sont en fait dominées par la référence implicite aux problèmes des adolescents de milieu populaire : « Dans ce grand ensemble la principale activité des jeunes est de se réunir en bandes, ou en groupes. Le groupe a besoin d'une occupation pour se maintenir et se justifier. Si rien n'existe pour satisfaire ce besoin, les jeunes subiront les reproches de traîner, de se livrer à des excentricités, ils commettront des vols et des délits de toutes sortes » (R. KAES, *op. cit.*, pp. 115-116.).

(80) Ainsi, une mère de famille de classe supérieure, parlant des adolescents d'une cité nouvelle et pour justifier les précautions qu'elle prend pour détourner ses enfants de leur fréquentation déclare : « Ce sont des garçons livrés à eux-mêmes. Leur tenue ne m'enchant pas... Ce sont des garçons qui à 13 ans ont déjà leurs petites amies, sortent avec des filles. Les filles de 12 ans sortent avec des garçons, ils s'embrassent, etc. Ils ne font pas ça méchamment mais ils ont évolué plus vite. Moi j'ai commencé à danser à 17 ans, et seulement avec des amis ou des cousins. Mon fils n'est pas encore mûr pour tout cela... Beaucoup ont des parents qui travaillent, qui sortent plus. Il y a pas mal de couples désunis et séparés... » (femme d'ingénieur agricole, 40 ans, 7 enfants).

(81) M. HALBWACHS, essayant de rendre compte de l'abaissement de l'âge moyen au mariage entre 1913 et 1931 par la redéfinition des classes d'âge, note : « il était inévitable qu'en France la réduction extrêmement forte (à peu près du quart) de la population masculine (classes 1900 à 1915) comprenant à la fin de la guerre les

taux de délinquance juvénile et spécialement des délits relatifs à la sexualité fournit des indices de ce glissement. En effet, d'une part l'adoption, par les jeunes de moins de 14 ans, de types de comportement propres aux classes d'âge supérieures est plus fréquente pour le grand ensemble, comme le montre la part plus grande de ce type de délits (16 % de l'ensemble des délits contre 7 % pour le reste de la commune); d'autre part et surtout, ce type de comportement est considéré comme normal pour les jeunes de plus de 14 ans, puisque la part de délits de ce genre diminue très fortement pour cette tranche d'âge, et se trouve inférieure à celle que l'on enregistre, pour la même tranche d'âge, dans le reste de la commune (2 % contre 6 %). Ainsi, ce qui n'est pas encore « normal » à 15-16 ans dans certains milieux l'est déjà ici : les manifestations de sexualité sont considérées comme normales et il existe des formes d'expression normales pour des comportements que, dans d'autres milieux, on considère comme illicites et anormaux avant un âge plus tardif. Par suite de ce glissement des comportements semblables se diffusent dans des groupes plus jeunes, chez lesquels on ne les admet pas (82). Ces glissements affectent sans doute plus la définition des privilèges statutaires des adolescents dans les classes populaires, d'une part parce que ceux-ci sont plus nombreux à vivre dans ces conditions nouvelles, d'autre part parce que la rigidité des méthodes d'éducation dans les classes moyennes (83) ainsi que le nombre et la définition précise des étapes institutionnelles qui scandent l'adolescence font obstacle à ces changements ou, du moins, en réduisent l'importance. Par là se trouvent renforcées les différences découlant de la définition différente des classes d'âge dans chaque groupe social et, par suite, redoublées les chances de malentendu et de conflit. Le conflit de générations, qui paraît particulièrement aigu dans le cadre du grand ensemble, doit donc son acuité à sa dimension sociale. L'opposition des jeunes aux adultes prend sa plus grande force quand le côté « naturel » et instinctuel de

catégories d'âge de 23 ans à 38 ans, ait eu pour conséquence de relever les jeunes dans l'échelle des âges (et peut être de faire descendre de quelques échelons les plus âgés). C'est la société dans son ensemble, et non pas le groupe des jeunes seulement, qui a dû former une telle représentation, puisque les rapports entre toutes ses parties y apparaissent transformés. En tout cas, appelés très vite à des situations qui étaient, avant la guerre, au-dessus de leur âge, considérés comme capables d'y entrer par le milieu social qui avait besoin d'eux... on conçoit qu'aussi le sentiment de responsabilité, nécessaire sans doute pour assumer, comme on dit, les charges du mariage, ait aussi poussé, mûri ». (« La nuptialité en France pendant et depuis la guerre » *Annales sociologiques*, Paris, Alcan, 1935, Série E, fasc. I., pp. 1-46.).

(82) On trouverait d'autres indices du rapprochement des classes d'âge : ainsi, alors que les vols, délit assez fortement caractérisé, sont, pour le reste de la commune, nettement plus nombreux chez les plus de 14 ans (44 %) que chez les moins de 14 ans (31 %), on constate que la différence, loin d'être aussi nette dans le grand ensemble, est inverse de celle que l'on attendrait (les taux respectifs sont de 64 % et de 72 %). De même, le vandalisme (forme typique des désordres de gamins) est, en général, faible parmi les délinquants du grand ensemble, et il n'y a pas de fortes variations de son importance d'une tranche d'âge à l'autre (2,5 % parmi les plus de 14 ans, 5,5 % au-dessous); au contraire, parmi les délinquants du « reste de la commune », le vandalisme est plus fréquent et beaucoup plus fréquent au-dessous de 14 ans (18,7 %) qu'au-delà (7,2 %).

(83) cf. J.-C. COMBESSIE, « Education et valeurs de classe dans la sociologie américaine », *Revue française de Sociologie*, 10 (1), janvier-mars 69, pp. 12-36.

l'adolescence est redoublé par la « barbarie » des classes populaires (84), et l'incomplétude de l'adolescence (qui demande encadrement et formation) par l'ignorance des classes populaires (qui demande instruction et éducation) (85). Ainsi, les oppositions sociales et les divisions démographiques se composent de façon particulière dans le grand ensemble. Si, comme dans le cas décrit ici, les divisions d'âge sont qualifiées par les différences sociales, inversement les variations de l'âge d'accès au grand ensemble et la durée du séjour font que les oppositions sociales se doublent souvent de différences d'âge et, en général, de différences démographiques, les jeunes ménages de cadres moyens s'opposant par exemple à des ménages de manœuvres plus âgés et souvent pères de familles nombreuses. Ces conditions renforcent les oppositions de classe tout en contribuant à les occulter dans la perception des sujets.

Pour tirer toutes les conséquences des particularités morphologiques des grands ensembles, il faut encore indiquer comment les conditions de constitution de la population et les conditions de coexistence des catégories ainsi constituées affectent la perception des rapports de classe (86). On peut ainsi échapper à l'alternative du tout ou rien, à savoir d'accepter entièrement les analyses qui proclament la disparition des divisions de classe, et de confiner la sociologie à la mesure des variations de l'ennui, de la sociabilité ou de l'aversion saisis comme des avatars de tendances universelles, ou au contraire de rejeter comme irréelles les conséquences secondes de la structure particulière que prennent les oppositions de classe et de ne voir ici que la réplique, sous une forme inchangée, d'oppositions sociales familières. Les différences entre les divers groupes réunis dans le grand ensemble s'inscrivent dans la topographie. Des mécanismes divers entraînent le rassemblement et la constitution comme groupes séparés de catégories particulières : par suite de leur statut administratif ou de la taille de leurs logements ou encore d'opérations de relogement, certains immeubles tendent à rassembler certains sous-groupes particuliers. Dès lors, constituée par le rassemblement en un même lieu et par les mécanismes de sélection qui ont accusé les ressemblances internes, cette catégorie prend une existence dans la perception sociale. Ce qui, ailleurs, serait poussière de *cas sociaux* perçus chacun isolément devient une catégorie qui pose un *problème* social, une *population* dont on peut tracer le portrait moral et recenser toutes les caractéristiques (87). C'est particulièrement apparent dans le cas des « caté-

(84) cf. L. BOLTANSKI, *Prime éducation et morale de classe*, Paris, La Haye, Mouton, 1969, pp. 19-33.

(85) Ph. ARIÈS note que le rapport entre sujets de classes supérieures et sujets de classes populaires s'exprime parfois dans le langage du rapport des personnes adultes aux adolescents. (*L'enfant et la vie familiale sous l'ancien Régime*, Paris, Plon, 1960.)

(86) C'est en effet en ces termes et à ce niveau qu'il faut étudier le rapport des sujets à leur condition sociale et aux autres groupes si l'on veut saisir l'effet propre des conditions écologiques : la place dans la structure sociale « locale » détermine le sentiment général que l'on a de l'interaction sociale, plus que la place dans la structure sociale « nationale » (cf. P. H. MANN, *op. cit.*, p. 113).

(87) On saisirait ce phénomène sous une forme plus nette dans d'autres cas (cités de transit, cités d'urgence, populations assistées, etc.). Le processus social de formation et les formes de traitement appliquées à certains groupes n'ont pas seu-

gories parias » (88). Le même mécanisme joue pour des caractéristiques démographiques telle la taille de la famille. La perception particulièrement aiguë dont les familles nombreuses sont l'objet, le rôle extrêmement varié que le discours commun leur fait jouer dans l'étiologie de maux sociaux de toutes sortes peuvent s'expliquer par des causes similaires, les appartements de même taille étant le plus souvent réunis dans un même immeuble (89).

La transformation des catégories qui informent la perception sociale ne se limite pas à la constitution de catégories particulièrement remarquables. La diversification des sous-catégories particulières conduit à la coexistence de catégories très hétérogènes (une « aristocratie » ouvrière venant par exemple à coexister avec les manœuvres les moins qualifiés et les moins « évolués »), et rompt l'homogénéité des classes sociales comme catégories permettant de classer et de situer immédiatement les gens. Il est plus difficile d'appliquer le jugement « c'est un ouvrier » à des catégories d'individus qui se trouvent aux extrémités de la classe (au sens logique) subsumée sous ce terme. D'ordinaire, pour situer les sujets sociaux, on n'a pas besoin d'utiliser complètement la compréhension du concept par lequel on les réunit. L'homogénéité relative des sujets que l'on classe (homogénéité qui tient à la résidence, à l'emploi...) facilite le classement dans une catégorie. Ici, au contraire, on pourrait dire que les sujets doivent utiliser les catégories de perception en y réunissant des types aussi divers que ceux qu'elles doivent réunir dans leur usage statistique (90). Par suite, la perception sociale se morcelle, les sujets n'étant plus perçus globalement, et caractérisés par leur appartenance à un groupe large (« C'est un ouvrier », un « fonctionnaire », etc.). Il ne faut pas voir ici une situation où l'appartenance de classe s'estompe

lement pour conséquence la constitution de catégories particulières; ils contribuent encore à en définir les caractéristiques essentielles. Ainsi D. Matza, analysant l'histoire de l'Angleterre du XIX^e siècle, montre que ce qui sépare les *pauper* des *poor* ce sont les caractères qu'ils doivent au processus massif de paupérisation et aux formes de traitement des pauvres qui, par les mesures d'encadrement et d'assistance prises, imposent une certaine définition de la pauvreté et créent des stigmates de la misère (« The disreputable poor », in R. BENDIX et S. M. LIPSET (eds), *Class, Status and Power* [2nd ed.], Routledge & Kegan Paul, London, 1967, pp. 289-302).

(88) « Il y a des quartiers où on est mieux... dans cette rue... il y a des appartements plus grands mais même quand on nous proposerait un logement dans cette rue, on n'irait pas. Justement là c'est assez mélangé, c'est très peuplé, il y a des grandes familles toujours en train de se disputer, ça se voit rien qu'en passant... il y a des jeunes filles qui vont dans les caves, un genre de prostitution, la mère et la fille » (femme d'ouvrier qualifié, 32 ans).

(89) « Dans la rue... il y a des familles de 10 enfants et plus; beaucoup d'enfants ne font rien, ils s'amusent; dans la rue il n'y a que des grands appartements c'est pourquoi c'est surpeuplé et les gosses sont tout le temps dans la rue... cela donne une mauvaise réputation à la rue » (Gardien d'immeuble). En effet dans ces types d'immeubles où les trois-quarts des appartements sont des F4 et des F5 les familles nombreuses sont majoritaires (55 % des familles ont 3 enfants ou plus) alors qu'elles n'atteignent même pas le quart ailleurs (21 %). Les catégories sociales les plus défavorisées (manœuvres, O.S., O.P., employés) sont plus nombreuses qu'ailleurs, leur infériorité économique étant encore accentuée par le fait que plus de la moitié des femmes ne travaillent pas (63 % de l'ensemble) alors qu'ailleurs 52 % des femmes exercent une profession. On observe encore des différences de niveau culturel puisque 70 % des chefs de ménage ne possèdent que le C.E.P., contre 55,5 % ailleurs; ceci se traduit au niveau de la scolarité des enfants puisque 53,5 % des jeunes de 17 à 20 ans travaillent déjà contre 16,5 % ailleurs.

au profit de distinctions de statut à l'intérieur d'un groupe homogène, comme on l'observe souvent dans le cas du passage à une résidence nouvelle (91). La rupture du système de catégories permettant de classer socialement les sujets laisse place, pour désigner la diversité des sous-catégories qui coexistent ici, à une série d'oppositions qui restent profondément conformes, tout en la déguisant, à la logique des oppositions de classe.

Ces principes de classement divers comportent souvent de fortes connotations éthiques. Ainsi, celui qui classe les gens selon leur statut d'occupation, locataires et propriétaires (92); ou encore, selon les organismes par lesquels ils ont accédé au grand ensemble : « ceux des allocations familiales », suspects, s'opposent à « ceux du 1 % patronal », sérieux et recommandables (93). D'autres fois enfin c'est un critère de natalité (familles nombreuses) ou des indices de possession (voiture, T.V...). Les catégories que l'on utilise, et le rapport à la stratification sociale qui s'exprime dans l'usage que l'on fait de ces catégories, varient avec la position de chaque groupe, mais on peut retenir simplement l'opposition des ouvriers aux classes moyennes. Chez les premiers, conscients de l'appartenance commune à un même milieu, la diversification

(90) On trouverait ainsi chez L. CHEVALIER une illustration des différences entre sous-catégories subsumées sous la même catégorie statistique (mais, dans le cas qu'il analyse ces différences s'accompagnent d'une séparation spatiale) : ... « ces ressemblances quantitatives ne vont pas sans de multiples différences... il se produit entre Paris et la banlieue au sein des masses parisiennes et départementales et au sein des catégories professionnelles une sorte de sélection qui réserve à Paris les gens les plus qualifiés professionnellement et humainement, pour refouler vers les salaires moins élevés des communes voisines les travailleurs moins adroits et moins qualifiés » (*La formation de la population parisienne au XIX^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1950, p. 242).

(91) M. Young et P. WILLMOTT l'analysent ainsi : dans un quartier ouvrier traditionnel « chacun se connaît » et, en outre, chacun est connu sous plusieurs rapports parce qu'il est inséré dans plusieurs groupes; au contraire, dans une banlieue nouvelle, l'interconnaissance, très faible, se fonde seulement sur les indices les plus visibles, les indices de statut économique (possession de voiture, de réfrigérateur, etc.). La « situation sociale » (comme situation perçue) tend à se réduire à la position sur une échelle unique, approchant ainsi une certaine définition sociologique du statut — concept qui n'est ainsi que la réplique théorique d'un certain type de perception sociale, née dans un contexte très particulier. En outre, dans le quartier moderne, c'est sur la situation de la famille nucléaire que se fonde l'appréciation, alors qu'elle repose, dans le quartier traditionnel, sur la situation de la famille étendue, ce qui, en diversifiant les rangements possibles, décourage le rangement dans une hiérarchie unique et, au contraire, s'accorde avec une perception en termes d'appartenance de classe (M. Young et P. Willmott *op. cit.*, pp. 161-164).

(92) Dans l'ensemble en copropriété, le locataire est celui qui a tous les torts, qui porte la responsabilité de toutes les détériorations : « ce qu'il y a d'embêtant, c'est qu'il y a des gens qui s'en foutent, ils se disent : on s'en fout, on n'est que locataires » (ouvrière, propriétaire). « On se retrouve tous en famille, sauf les locataires qui nous tiennent plus à distance; on n'a pas l'impression de les rejeter, mais on a l'impression qu'ils s'en fichent, il n'y a pas de possibilité de s'arranger avec eux » (ouvrier propriétaire).

(93) « Ceux qui sont venus par les allocations familiales sont les plus difficiles, il y a des familles qu'il faudrait vraiment foutre dehors; ça ne travaille pas, ça a cinq ou six gosses, ça n'a pas le sou, et on ne peut pas les foutre dehors à cause des gosses. Ils ont des gosses tous les ans, les allocations familiales, les primes font vivre le ménage... ce sont des grandes familles de manœuvres, des gens qui travaillent aux travaux publics sur la route à droite et à gauche, des maçons, des plâtriers; ceux qui sont venus par le patronat, ceux-là sont bons » (gardien d'immeuble H.L.M.).

des catégories et les divers phénomènes de différenciation conséquents que ne peut réprimer le rappel à la norme et à la condition communes tel qu'il s'exerce dans une communauté traditionnelle, suscitent le désarroi et des explications morales, par le manque de solidarité, ou psychologiques, par la fierté (94). Inversement, chez les sujets de classe moyenne, les catégories morales prolifèrent : celles-ci ne constituent pas des groupes mais autorisent la perception des sujets comme autant de cas que l'on peut ranger sur une échelle des vertus et des vices. Ces jugements expriment le plus souvent la perception que les classes moyennes ont des classes populaires, caractérisées par l'irresponsabilité économique, l'absence de prévoyance et de contrôle, et, au niveau des comportements culturels, l'absence de discernement et de goût. Ainsi, dans l'ensemble en co-propriété les propriétaires font remarquer que le loyer est plus élevé que leurs remboursements mensuels, ce qui est une condamnation de l'utilisation des revenus que font les classes populaires; de même un taux de natalité trop élevé est condamné au nom d'un *éthos* ascétique (95). La télévision joue dans le discours petit bourgeois sur la dépravation et l'abrutissement le même rôle de cause mythique que les moyens de communication de masse dans certain discours demi-savant (96). L'indignation morale, caractéristique des couches inférieures des classes moyennes, marque tous ces jugements (97). Par là s'exprime le ressentiment contre les classes supérieures, et surtout la distance par rapport aux classes populaires (98), une distance qu'il faut marquer d'autant plus nettement que les conditions objectives sont plus proches et que le rapprochement dans l'espace expose davantage à la confusion avec des catégories sociales qui fournissent ici une image-repoussoir de la condition populaire car elles en cumulent les « vices » et les « faiblesses » par suite de la sélection à l'envers réalisée dans les classes défavorisées et par suite des perturbations que le changement de résidence peut apporter dans le budget de ces catégories (99). Si les conflits de classe s'expriment dans le langage de la critique éthique, les objets de ces critiques sont

(94) « Ils se croient et pourtant ce ne sont que des ouvriers » (épouse d'un aide conducteur à la S.N.C.F.). « Il n'y a plus de cordialité. Pourtant c'est des ouvriers. Je ne vois pas pourquoi ils ne seraient pas comme nous. Des gens qui ne gagnent pas 1.000 F par mois et qui sont fiers ! qu'un patron fasse comme ça, ça se comprend, mais un ouvrier, non » (cité par P. CLERC, *op. cit.*, p. 206 et par H. COING, *op. cit.*, p. 219).

(95) « Ils ont trop de gosses, on a beau leur dire qu'il y a le *planning familial*, des moyens pour ne pas en avoir, mais ils n'y vont pas; très peu trouvent le courage d'y aller, ils manquent de volonté, il y a une force d'inertie, de passivité... pour eux c'est une sorte de compensation, quand on n'a pas beaucoup d'argent on accumule ce qu'on peut accumuler sans souci du lendemain » (cadre moyen).

(96) « Les parents peuvent pas surveiller leurs gosses, ils travaillent et le soir sont occupés par la télé; ils sont abrutis par la télé, ils se foutent devant la télé, ils voient des images et ça leur suffit, qu'ils comprennent ou non ça n'a pas d'importance... Quand ils ne peuvent s'acheter la télé, il y a alors la télé à pièces » (gardien d'immeuble).

(97) S. RANULF (*Moral indignation and middle class psychology*, New York, Schocken Books, 1964) cite notamment comme un des traits constitutifs de cette attitude rigoriste la dureté à l'égard des pauvres où il voit une caractéristique du calvinisme.

(98) Cf. P. BOURDIEU, « Condition de classe et position de classe », *Archives européennes de Sociologie* 7, 1966, pp. 201-223.

des indices de la morale de classe, les comportements dans ces domaines exprimant la disposition générale à l'égard de l'existence propre à chaque classe et, en particulier, son attitude à l'égard de l'avenir. Parmi toutes les oppositions utilisées — les propres et les sales, les bruyants et les calmes, etc. —, les plus significatives s'organisent autour du rapport à l'avenir, telles celles qui opposent les gens qui ont une conduite prévoyante, qui savent épargner, ou calculer et ordonner leurs dépenses et ceux qui ne savent pas organiser ni gérer leur budget, ou encore ceux qui font des dépenses utiles et ceux qui achètent par impulsion et sans contrôle. On comprend ainsi que la fécondité (100) et le crédit aient un tel rendement dans les indignations petites bourgeoises, le comportement en ces domaines exprimant de manière synthétique et symbolique l'éthos de classe (101).

L'ensemble de ces transformations dans le découpage des groupes et dans les catégories de perception n'affecte pas seulement les rapports d'interaction quotidienne : ne tendent-elles pas aussi à modifier les rapports entre les classes ? La diversification de sous-groupes nettement particularisés, l'éclatement des catégories de perception coutumières, la disparition de l'unité de voisinage comme instance qui rappelle et contrôle le respect des normes du groupe, la diversité conséquente des groupes de référence possibles et, corrélativement, l'image négative de la condition populaire, tout concourt à encourager, dans certaines catégories, ouvriers qualifiés, techniciens, employés, des aspirations à la mobilité qui, souvent à l'origine du changement de résidence, sont en tout cas renforcées par celui-ci. Ces aspirations s'affermissent et s'expriment dans l'image d'une société à degrés se substituant à l'image de groupes hiérarchisés aux limites bien marquées, une société où l'ascension paraît ouverte, où les efforts et les mérites payent, vision moralisante qui promet à l'ascétisme petit bourgeois sa récompense. Ces conditions sont donc de nature à favoriser le développement de l'image méritocratique de la société transmise par l'Ecole. Les mécanismes de constitution de la population des grands ensembles n'ont donc pas seulement pour fonction de modifier la sociabilité : ne faut-il pas leur reconnaître une fonction de diversification sociale et de rupture des solidarités de classe ?

JEAN-CLAUDE CHAMBOREDON,
Centre de Sociologie européenne.
Ecole Normale Supérieure.

MADELEINE LEMAIRE,
Centre de Sociologie européenne.

(99) De là l'insistance sur la nécessité d'un principe de sélection régissant la venue des sujets dans le grand ensemble ou répartissant, à l'intérieur du grand ensemble, les sujets dans des zones distinctes « on a trop mélangé les parents qui ont trop d'enfants, gosses mal élevés... Ils auraient dû faire des cités pour eux » (femme d'agent d'approvisionnement); cité par P. CLERC, *op. cit.*, p. 380.

(100) A un point tel que la désignation de « familles nombreuses » est, le plus souvent, dans le discours des habitants, un équivalent de familles de classe populaire.

(101) Cf. P. BOURDIEU et A. DARBEL, « La fin d'un malthusianisme », in DARRAS, *Le Partage des Bénéfices*, Paris, Ed. de Minuit, 1966, pp. 136-154.